Un pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi. (Guizot)

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Tant qu'un p[illegible] n'est envahi que dans [illegible] territoire, il n'est que va[illegible], mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini. (Bonald)

26ième année — PRINCE-ALBERT, S[illegible], mercredi le 27 mai, 1936 — No. 11

SOIXANTE-DIX-NEUVIEME ANNIVERSAIRE DE SA SAINTETE

UN HERITAGE "TOUT DE PASSIF"

Récemment, M. le docteur J. Simpson, ministre de l'instruction publique dans le cabinet ontarien, envoyait une lettre à tous les inspecteurs d'école et instituteurs en Ontario leur demandant d'appuyer une campagne qui a pour but de prévenir la guerre. C'est une initiative on ne plus recommandable à l'heure présente où les nations européennes sont à la croisée des chemins en raison de l'imbroglio des relations internationales. Un conflit mondial aurait sûrement de pénibles répercussions au Canada d'autant plus que nous ne sommes rien moins que certains de n'y pas participer. Nous savons que l'opinion canadienne aura très peu d'effet dans la balance des jeux de la diplomatie européenne, mais elle aura plus d'effet auprès de l'Angleterre, lorsqu'il lui prendra le caprice de nous appeler sous ses drapeaux pour guerroyer en sa faveur; appelant au son claironnant du patriotisme et de la loyauté aux liens sacrés de la communauté d'intérêt et de politique tous les sujets britanniques de l'empire en leur marquant une place d'honneur sur les premières lignes de feu, mais se réservant à elle seule la part du lion des dépouilles opimes.

En effet, qu'avons-nous retiré de notre participation au conflit de 1914? Rien! Indemnité de guerre? Aucune! Agrandissement de territoire? Aucun! Mais un lourd, très lourd héritage, "tout de passif". Voici le tableau dressé par un correspondant du **Free Press** de Winpeg, tableau qui montre les proportions titanesques de la dette contractées par le Canada à cause de sa participation à la grande guerre et qui progresse quotidiennement.

Déboursés directs du Canada pour fins militaires (1914-1918)	$1,696,898,653
Pensions militaires canadiennes (avant 1935)	641,836,554
Rétablissement de nos soldats dans la vie civile avant 1935)	223,691,732
Frais d'administration pour ce rétablissement	24,848,528
Cimetières de guerre canadiens	4,811,287
Frais de l'explosion de Halifax	6,000,000
Service des intérêts de la dette de guerre canadienne	1,743,402,150
Grand total	$4,341,488,904

Au 31 mars 1936, le coût d'administration du Bureau d'établissements des soldat s'élevait à $26,285,154.68.

M. Georges Pelletier, dans le **Devoir**, faisait, il y a quelques semaines, les justes remarques suivantes à cet effet:

'Quatre milliards et demi, c'est plus que la valeur totale de l'actif réel des deux grands réseaux ferroviaires canadiens. C'est bien plus que la richesse collective de maintes provinces canadiennes. C'est juste douze fois le total de notre dette fédérale en juillet 1914 (336 millions). C'est approximativement, pour chaque homme, femme ou enfant vivant au Canada à la fin de 1935, une somme de $395. Et donc, pour une famille canadienne-française moyenne comptant, outre le père et la mère, cinq enfants, c'est une somme de $2,765. Et cela continue de pyramider de mois en mois, surtout depuis 1930; car nous n'avons pas diminué ces années-ci la dette nationale; au contraire, elle s'enfle de toutes sortes d'emprunts, à cause des déficits annuels de l'Etat, de ceux de nos chemins de fer, des frais de chômage, etc."

Il est oiseux de dire que notre pays serait en meilleure posture, s'il ne s'était pas rivé au pied un si énorme boulet. Que d'améliorations auraient allégé le sort de notre peuple durant les années que nous venons de vivre si douloureusement; que de services d'ordre public auraient pu être perfectionnés; que de jeunes vies, fauchées par dizaines de mille, travailleraient à la prospérité de leur pays, qu'ils ont dû quitter pour la tranchée qui fut leur tombeau; combien plus léger serait le poids des impôts qui rongent si avant dans les revenus démesurement affaissés.

Et dire qu'après cela, il se trouve encore des benêts de supraloyalistes pour nous prêcher qu'il faut secourir la mère-patrie et voler à son secours lorsqu'elle décidera de régler ses querelles ou différends la baïonnette au poing!

Messieurs, c'est un patriotisme intempestif! Notre patrie, avant la belle-mère! Sans doute, la campagne du Docteur Simpson est noble et louable; mais nous en voudrions une, et par tout le pays celle-là, et qui aurait pour fin de dire au peuple canadien qu'il habite un pays autonome et non pas un vassal de la Grande-Bretagne, et que ce pays ne doit pas nécessairement être en guerre chaque fois que la fière Albion décide de dérouiller ses canons et ses mitrailleuses.

Joseph VALOIS, o.m.i.

L'AFFAIRE DE ROUEN

Les catholiques de la province ont lu sans doute les dépêches à propos de l'affaire de Rouen. Naturellement ces nouvelles d'outre-mer sont plus ou moins claires et les traductions dans la presse anglaise ne sont pas sans obscurcir davantage la question. Or, voici ce qu'en dit M. Heroux dans le Devoir:

Plus on lit de dépêches sur l'affaire de Rouen et moins, semble-t-il, l'on est sûr de connaître le fond de la chose. Nous en avons sous les yeux trois, qui se contredisent.

Une couple de choses paraissent cependant certaines. Nous les déduisons, celles-là, d'un très bref communiqué d'un bulletin religieux qui dit (nous retraduisons de la version anglaise de l'*Associated Press*): Mgr Jean Chollet, archevêque de Cambrai, ayant été nommé par un décret de la Sacrée Congrégation consistoriale, administrateur apostolique du diocèse de Rouen, dont le siège est vacant, est allé prendre possession de ses fonctions le 2 mai. Il a sollicité les prières du clergé et des fidèles et les a assurés de sa sollicitude et de son dévouement pendant la durée de ses fonctions temporaires.

Il suit évidemment de là que l'ancien archevêque de Rouen, Mgr André du Bois de la Villerabel, a été relevé de ses fonctions (autrement, on ne parlerait pas de siège vacant), et que l'archevêque de Cambrai est temporairement chargé de l'administration du diocèse, et non point, comme l'indiquait une première dépêche, nommé archevêque de Rouen.

Voilà tout ce qui est certain. Pour le reste, à travers le fouillis des dépêches, on peut relever que Mgr de la Villerabel paraît en avoir appelé au Pape, personnellement, de la décision de la Consistoriale et qu'en

(Suite à la page 3)

Sa Sainteté Pie XI entrera, le 31 mai, dans la quatre-vingtième année de son âge. C'est un événement d'importance dont la signification n'échappe pas au coeur des catholiques dans le monde entier. A Rome, on prépare déjà des fêtes solennelles, et partout dans l'univers, l'anniversaire de l'auguste Pontife donnera lieu aux plus grandes réjouissances.

Cette joie bien légitime, les enfants de la grande famille catholique, dans la communion des mêmes sentiments, tiendront à l'exprimer au Saint-Père par les hommages de leur piété filiale, et à Dieu par de ferventes actions de grâces. Cette fête, nous ne saurions en douter, éveillera aussi l'attention de ceux qui ne partagent pas nos croyances et donnera lieu de leur part à une manifestation d'estime et de respect à l'égard du Chef de la chrétienté, car Pie XI, durant ses quatorze années de pontificat, a su conserver et accroître par le prestige de sa noble personnalité l'éclat qui s'attache à la mission du successeur de saint Pierre sur le siège apostolique de Rome, la plus haute puissance morale qui soit sur la terre. Sa foi intrépide — fides interpida *— son action féconde, la sagesse de ses vues, l'habileté de son gouvernement, tempéré de fermeté et de douceur, sa science universelle et son éminente sainteté, tout cet ensemble de qualités supérieures et de vertus morales lui a mérité à bon droit la vénération du monde entier, l'affection, la confiance et la soumission de ses enfants, qui se réclament avec bonheur et fierté des avantages et des bienfaits de son auguste pat[illegible]ité.*

C'est don[illegible] avec raison que l'opinion pub[illegible] le place déjà au rang des p[illegible]ands Papes qui ont gouverné l'[illegible]se, et on comprend pourquoi [illegible] quatre-vingtième anniversaire [illegible] commence sera salué parto[illegible] par des transports d'allégresse [illegible] les plus solennels hommages de [illegible]énération et de gratitude.

Quatre-vingts ans! c'est une étape glorieuse dans la vie et la carrière de ceux qui connaissent le secret de ne pas vieillir au gré des années. Notre Saint-P[illegible] le Pape, à en juger par la so[illegible] journalière de ses activités, ne [illegible] pas se douter qu'il a attein[illegible]ommets vénérables de [illegible]se étonnante, le temps, q[illegible] son empreinte sur tout et [illegible] d'ordinaire de briser, plus [illegible] qu'il ne nous plaît, le fil si fr[illegible] nos existences humaines, s'a[illegible] comme impuissant devant le "[illegible]ard blanc" du Vatican, qui p[illegible] actuellement aux destinées d[illegible]glise, n'osant pas abattre ce [illegible]ne vigoureux qui jusqu'à pr[illegible] a résisté sans broncher a[illegible]pêtes incessantes d'une exist[illegible] — la plus tourmentée — [illegible] celle du Chef Suprême de [illegible]ise. On pourrait croire que, [illegible] l'enchevêtrement de ses labeur[illegible] sous le couvert des oeuvres nom[illegible]ses de son règne, comme der[illegible] un rempart, le saint vieilla[illegible]eux captif de la vérité, [illegible] de fac-tion, a obtenu [illegible] droit de défier le temps, ne vis[illegible] rien moins que la pleine réalisa[illegible] de son beau programme d'act[illegible] catholique: "instaurare omni[illegible] Cristo". Le secret de son édifiante longévité se trouve donc dans son amour des âmes et de l'Eglise, cette charité du Christ qui le presse, — "charitas Christi urget nos", *— et nous démontre qu'à l'âge de quatre-vingts ans, si on a, même à moins, l'honneur d'être vieillard, on peut avoir le droit de se glorifier d'être encore jeune.*

En effet, pour Sa Sainteté Pie XI, sa belle vie, encore plus longue par ses mérites que par le nombre des années, doit lui apparaître à la lumière de son zèle comme un jour peut-être un peu moins court que les jours ordinaires, un jour d'une espèce unique avec une lueur de prétention d'éternité, que la Providence allonge à souhait, au gré des prières du saint Pontife, pour lui permettre de parachever son oeuvre. Dès lors, l'admiration fait place à l'étonnement, et on comprend pourquoi Pie XI garde la vieille habitude — nous assure son entourage — de prélever sur ses veilles, afin de compenser par le sacrifice de son repos ce qui manque à l'inconstance des jours pour égaler le thème de ses ambitions apostoliques.

Grâce donc à son énergie indomptable, servie par une vigueur qui laisse à peine soupçonner chez lui l'emprise de la vieillesse, le Pape des Missions et de l'Action Catholique, chargé du fardeau du gouvernement de l'Eglise, accablé de labeurs et de soucis, multipliant journellement les audiences [illegible] et avec combien d'autres occupations — a donné à l'Eglise et au monde ses merveilleuses encycliques, telles que celles sur le Sacré-Coeur, la Famille, le Mariage Chrétien, l'Education, le Capital et le Travail, le Sacerdoce, etc, qui resteront comme des monuments de son génie et de sa gloire.

Fidèle à la noble et compréhensive devise qu'il a choisie pour caractériser son action pontificale, le jour où il assumait la charge du souverain pontificat, en lisant ses paternelles directives, qu'on dirait écrites sous l'inspiration du Saint-Esprit, on constate avec une émotion mêlée de reconnaissance que tout dans sa pensée, tout dans sa vie, tout dans son oeuvre, converge vers le but qu'il s'est proposé en raison des malheurs des temps et des besoins de la société moderne: Instaurare omnia in Christo. *"La* Instaurare omnia in Christo. *La Paix du Christ dans le règne du Christ. Restaurer tout dans le Christ".*

Bénissons le Seigneur d'avoir donné à l'Eglise un si grand Pape, un pontife que l'histoire reconnaîtra comme l'homme suscité par la Providence pour l'heure, chargée d'appréhensions et de dangers, que nous traversons. Nous ne saurions mieux terminer ces quelques réflexions et ces respectueux hommages de notre piété filiale et de notre dévotion au Pape qu'en rappelant ici les paroles du regretté Cardinal Rouleau: "Le nom qui domine et dominera l'histoire de notre temps, c'est et ce sera celui de Pie XI, pape et roi! A lui, notre admiration et notre vénération, notre amour et notre fidélité! Soyons fiers d'être les fils d'un tel père!"

Ayons foi en l'avenir. Tournons nos yeux vers Rome. Le Souverain Pontife qui règne sur le siège de Pierre, malgré son âge vénérable, est une puissance qui domine, une force qui agit, un phare qui rayonne.... Vive le Pape!

Joseph H. PRUD'HOMME,
év. de Prince-Albert.



Le 31 mai marque le soixante-dix-neuvième anniversaire de l'illustre pontife actuellement régnant, Sa Sainteté Pie XI. Dans une autre colonne, une plume plus autorisée et plus élégante exprime, au nom de ses diocésains, les sentiments de vénération et d'affection que tout catholique conserve précieusement dans son coeur avec un soin jaloux envers notre Père commun. A titre de journaliste catholique et de prêtre, nous sentons que c'est pour nous un devoir, bien doux celui-la, de présenter au nom de nos lecteurs l'humble et respectueux hommage de notre attachement au digne représentant de Dieu sur terre et de lui offrir, avec le tribut de nos prières, nos voeux les plus sincères de fils parfaitement soumis et dévoués, à l'occasion de l'heureux événement de son soixante-dix- neuvième anniversaire.

Consécration épiscopale

SAINT-JEAN, N. B.— Le vingt et un mai dernier, Mgr Patrick A. Bray a été consacré évêque de Saint-Jean, dans la cathédrale de l'Immaculée Conception, par Son Excellence Mgr Duke, archevêque de Vancouver.

Réseau radiophonique entièrement français

Le comité d'enquête parlementaire en recommanderait l'établissement au gouvernement fédéral canadien. — Les postes seraient situés: à Moncton, à New Carlisle, à Chicoutimi, à Hull, à Windsor, Saint-Boniface.— Un poste unique de 50,000 watts pour Montréal et Québec, avec studios dans chaque ville.

OTTAWA.— Le Canada français aura dans quelques mois un réseau de postes radiophoniques intégralement français. Les postes seront à Moncton, à New-Carlisle, à Chicoutimi, à Hull, à Windsor, à Saint-Boniface. Il ya aura pour Montréal et Québec un seul poste, mais d'une puissance portée à 50,000 watts, avec studios à Québec et à Montréal; il fera partie du réseau français de façon régulière, et servira aussi à transmettre certaines émissions du réseau anglais.

Voilà la principale recommandation que fera le comité d'enquête parlementaire sur la radiophonie canadienne au ministre de la marine, M. C. D. Howe, selon des renseignements cueillis à d'excellentes sources sur la colline parlementaire. Le comité a presque terminé son enquête à l'heure présente et déjà il en est venu à la décision que la dualité des réseaux radiophoniques s'impose.

On affirme que, pour sa part, le ministre de la marine, M. Howe, se fait un point d'honneur de régler, à la double satisfaction des Canadiens de langue française comme des Canadiens de langue anglaise la question de la radiophonie au Canada, question vainement débattue depuis trop longtemps, question génératrice aussi de frictions regrettables entre les deux principales races du pays depuis de trop nombreuses années.

Autre point d'une importance considérable: le comité et le gouvernement ont fermement résolu de ne pas accroître la puissance des postes privés. Par conséquent, le poste CKAC restera à 5,000 watts pendant que le poste de Radio-Etat Montréal-Qpébec passera à 50,000 watts et pourra se faire entendre dans presque tout l'est de l'Amérique. Les postes privés verront leur espoir d'accroissement de puissance anéanti parce qu'ils ont mis une persévérance digne d'une meilleure cause à démontrer leur manque absolu de mesure dans la publicité acceptée et diffusée, Certains postes se font le véritable comptoir de la publicité la plus tracassière, la plus insupportable. Ils ont été eux-mêmes leurs pires ennemis. La bataille paraît maintenant finie entre les postes privés et les postes d'Etat.

Construits à même les travaux de chômage

Le *Devoir* ajoute que la construction des postes et studios nouveaux — car le nouvel organisme fédéral de radiophonie canadienne aura ses réseaux bien à lui — se fera avec l'argent des travaux publics destinés à remédier au chômage.

(Suite à la page 3)

ACTUALITÉS

L'arbitre de la France

PARIS.— Le colonel François de la Rocque le chef des "Croix de Feu", une ligue de vétérans, a déclaré qu'il avait l'intention de devenir l'arbitre de la France, mais non pas un dictateur. Il a ajouté qu'il n'avait pas de programme déterminé, mais qu'il n'était ni un monarchiste ni un ponapartiste.

NOUVELLE ACCUSATION

GENEVE.— L'Italie a renouvelé son accusation contre l'Angleterre, du fait que les soldats éthiopiens se sont servis de balles explosives fabriquées en Angleterre.

Haile Sélassié à Londres

HAIFA, PALESTINE.— L'ex-empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, et huit personnes de son entourage se sont embarqués, samedi dernier, sur un navire de guerre anglais à destination de Londres.

Générosité de Mussolini

ROME.— Deux généraux italiens, exilés depuis plus de dix ans sous l'accusation d'avoir comploté l'assassinat du premier ministre Mussolini, et une centaine de prisonniers politiques furent amnistiés par le Duce, à l'occasion du vingt-et-unième anniversaire de l'entrée de l'Italie dans la grande guerre.

MUSSOLINI CHANCELIER

ROME.— Le premier ministre Mussolini a été crée chancelier de l'Italie; et le Comte Costanzo Ciano, président de la Chambre des députés a été nommé vice-chancelier.

J. H. THOMAS A RESIGNE

LONDRES.— M. J. H. Thomas a résigné comme sécrétaire d'état pour les colonies, ce qui pourrait hâter la dissolution du cabinet. On croit que Malcolm MacDonald remplacera J. H. Thomas. Ce célébre nationaliste a résigné parceque son nom est mêlé au coulage du budget.

ECRIVAIN DECEDE

PARIS.— Henri De Regnier, célèbre poète et romancier, membre de l'Académie française, vient de mourir, à l'âge de soixante-douze ans.

Nouvelles

$150,000 pour les cadets

OTTAWA.— Le gouvernement a voté $150,000 pour l'entraînement militaire des corps de cadets canadiens.

MEIGHEN S'OPPOSE

OTTAWA.— M. le sénateur A. Meighen, chef conservateur, est opposé à tout changement à la constitution, ce serait, dit-il, la dissolution de la confédération.

Donner aux provinces le droit de taxation indirecte constituerait neuf murs tarifaires au Canada.

Au lieu d'un Dominion du Canada, nous aurions neuf provinces divisées et impuissantes.

Plus de sens commun

OTTAWA.— D'après M. G. Black du Yukon, la Chambre des communes a besoin de plus de sens commun et moins de partisannerie.

Page d'histoire

LES ORIGINES DE L'ANGLETERRE

CONFERENCE DONNEE PAR LE DR A. GODIN, SOUS LES AUSPICES DU COMITE DES CONFERENCES DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE WILLOW BUNCH

Mesdames, messieurs:

Le Comité des conférences de la société Saint-Jean-Baptiste se propose de continuer, cette année encore, l'étude de certains pays qui nous intéressent particulièrement et de plusieurs questions qui doivent nous tenir au coeur.

L'année dernière, nous vous avons parlé de la Cité vaticane, de la Sarre, des pays balkaniques, de la découverte et de la colonisation du continent américain. On a fait revivre et vivre sous vos yeux des peuples divers avec leurs moeurs, leur mentalité, leur idéal; on a évoque une atmosphère, un climat, un sol parfois bien différents des nôtres; enfin, de ces régions diverses, on vous a démontré les ressources, les richesses, l'industrie aussi bien que le commerce.

Creusant davantage les sujets, on vous a communiqué certains grands travaux des géologues qui reconstituent l'histoire des peuples anciens par des objets d'art mis à jour en des fouilles scientifiques et, vous avez, sans doute, apprécié hautement ce contact avec les plus vieilles civilisations.

Plus tard, quand le temps sera venu, des conférenciers traiteront de géologie et même d'astronomie. Ils vous diront comment, peu à peu, s'est formé notre planète, se sont repartis les continents, se sont élevés les montagnes et creusées les mers.

Ils vous feront voyager dans l'immensité des régions astronomiques et, par comparaison, notre globe terrestre vous apparaîtra comme un atome qui gravite dans la poussière illimitée des astres. Ils vous montreront, enfin, que notre planète d'où, progressivement, le feu et l'eau se retirent deviendra un cadavre qui continuera à rouler dans l'espace glacée jusqu'à la conflagration finale.

Le Comité des conférences se propose de vous initier à toutes ces choses parfois difficiles à apprendre dans les livres, mais offrant, par ailleurs, un intérêt souverain. Il entend, de plus, faire oeuvre pédagogique en même temps que de vulgarisation, — Il procèdera du connu à l'inconnu.

Nous commencerons par étudier la surface du globe. Nous parlerons cette année de l'empire britannique qui couvre, avec ses colonies, presque le quart de la sphère terrestre et abrite sous son drapeau un cinquième de la population mondiale.

Nous avons pensé qu'il vous serait agréable en même temps qu'utile, d'étudier avec nous cet empire sur lequel le soleil ne se couche jamais et qui nous offre le double avantage, à nous qui en faisons partie, de nous protéger et d'aider à notre développement. Nous vous montrerons les origines des îles britanniques, leur établissement, leur histoire, leur évolution au cours des siècles. Nous vous dirons, enfin comment s'est formé autour de ce noyau central, par l'attraction d'une politique supérieure, l'empire immense que l'Angleterre possède aujourd'hui.

Origines des îles britanniques

Ce soir, parlant des origines des îles britanniques, nous vous en dirons la naissance et l'histoire primitive.

Imaginons, pour un instant, que l'Atlantique soit desséchée et que dans la callée immense ainsi créée nous fassions route vers Londres. Après quelques jours de marche, nous arriverions en présence d'un groupe de montagnes d'une grande altitude que nous gravirions ensemble sur l'île du rêve.

Puis, voici que les eaux apparaissent et montent, montent encore, montent toujours. Bientôt, seule la crête de ces montagnes emergerait du sein des flots: ce sont les îles britanniques.

Les îles britanniques sont situées dans l'océan atlantique et séparées du continent européen par les eaux de la Manche et de la mer du nord. Elles se sont formées quand la croute terrestre s'est effondrée tout autour formant ainsi le bassin de l'océan.

L'eau est profonde même près des côtes, ce qui favorise la création de ports nombreux et le développement économique de cette contrée.

Les îles sont nombreuses, mais les deux plus importantes sont la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Cette dernière se présente sous l'aspect d'une vaste plate-forme de terrains anciens déprimée au centre et relevée sur les bords en massifs usés par le temps: Ulster au nord, Munster au sud.

La Grande-Bretagne, de superficie plus importante, présente deux parties distinctes: l'une est montagneuse qui comprend l'Ecosse et l'Angleterre occidentale, l'autre forme le bassin de Londres dans une plaine fertile qui occupe le sud de l'Angleterre.

On comprend, des lors, que le climat subisse quelque variante, toutefois, c'est un climat maritime, assez équilibré. S'il est humide et relativement froid, il n'a pas, en revanche, d'hiver proprement dit, et la végétation est luxuriante sur presque toute la surface de ces îles. De plus, c'est un climat d'énergiques, incitant au mouvement et à l'effort tout comme l'insularite du pays aux habitants un caractère spécial.

Sur leur île, en effet, les habitants vivent à l'abri des grandes invasions classiques qui déferlent sur les continent. Ils garderont leur caractère original et seront moins perméables aux influences extérieures. Ensuite, la côte créant le marin, la vie nationale sera constamment orientée vers la mer. Celle-ci est pour l'Angleterre un ramport naturel, un merveilleux ouvrage défensif en même temps, d'ailleurs, qu'une route vers les voisins continentaux quand le pays, après des siècles de formation et d'évolution, voudra à son tour coloniser.

La Grande-Bretagne et l'Irlande furent habitées, avant l'époque historique, par des peuplades primitives dont les rares vestiges sont quelques dolmens et menhirs, sortes d'autels et de colonnes en pierre.

Le Christophe Colomb de ces îles fut Pytheas de Pessimonte. Parti de Marseille, longeant les côtes de l'Espagne, il vint aborder à l'embouchure de la Loire, à Corbilo port de mer qui entretenait un commerce actif avec les habitants de la côte méridionale de la Grande-Bretagne actuelle. Pytheas traverse la manche, explore la côte sud et est de ces îles et fait rapport de son expédition aux commerçants de Marseille qui avaient commandité ce voyage. C'est donc Marseille, ville d'origine grecque, qui a découvert les îles britanniques envahies et conquises surtout du Xième au premier siècle avant J.-C. par les Celtes venus de l'est lointain.

La loi historique est constante qui montre les grands mouvements migrateurs s'opérer de l'est à l'ouest. Les Celtes, dès l'an mil avant J.-C., nous en apportent un exemple.

Originaires de l'Inde, issue de familles les mieux douées de la race Aryenne, les Celtes partent des plateaux de l'Asie et marchent vers l'ouest à la recherche d'une proie d'abord, puis, d'une patrie. Ils longent le pont Euxin, aujourd'hui la mer noire, ils escaladent les Carpathes, suivent le Danube, couvrent d'abord l'Europe centrale, le nord de l'Italie, le sud de l'Allemagne, puis ils déferlent par fois comme une vague puissante jusque sur les îles britanniques.

L'histoire les y a groupés, sous trois noms différents: les Gaels, les Bretons, les Belges.

Les Gaels, vers l'an mil avant J. C. traversent la Manche, abordent les îles, soumettent les peuplades primitives mal défendues par leurs armes faites de pierre. Cinq siècles durant, ils colonisent et se multiplient. Mais, vers [illegible] 400 av J.-C., les Bretons ou Celtes [illegible] la seconde division, les repoussent vers le nord et en Irlande ou persistent encore aujourd'hui la langue gaelique et certains autres caractères des Gaels primitifs.

Les Bretons donnèrent leur nom a la grande île. C'étaient des barbares. Ils ne formaient pas de nation; ils étaient divisés en clans ou tribus, sans cesse en lutte les unes contre les autres. Aussi [illegible]nt-ils, plus d'une fois, refoulés [illegible] l'invasion étrangère. Certains groupes émigrèrent même dans le nord de la France qui donnèrent plus tard leur nom à la province [illegible] Bretagne, le berçeau de nos a[illegible] Bretons.

Enfin, vers [illegible] av. J.-C., des imigrants celtes franchissent la mer du nord et, sous le nom de Belges, s'emparent de la partie sud des îles britanniques et refoulent les Bretons vers le nord ou commencent pour eux des siècles de lutte avec les Pictes avant d'être assimilés par les Anglo-Saxons.

Et, telle est, mesdames et messieurs, l'histoire primitive de la venue des Celtes dans les îles britanniques.

La religion

Considérer maintenant la vie, les coutumes, les moeurs des Celtes ne serait pas sans intérêt, mais nous nous arrèterons seulement à la religion plus connue et qui occupait au milieu de cette race primitive une place prépondérante.

Les Celtes croyaient à l'immortalité de l'âme, et, plus heureux que nous, ne craignaient pas la mort, puisque pour elle, elle n'était que le milieu d'une longue vie. En effet, le même esprit, la même âme animait un autre corps dans un monde différent. C'était, du moins, leur croyance.

Leur religion était le druidisme, dont le ministre, le prêtre, portait le nom de druide.

Dans cette religion, il n'y avait pas de temple bâti de la main des hommes, on se réunissait dans les forêts profondes sous les arceaux gothiques des arbres, sur des autels de pierre, dolmens ou menhirs, on offrait à la divinité des sacrifices. On attachait des vertus mystérieuses au Gui (au chêne) qui était cueilli chaque année avec une serpe d'or, au milieu d'une cérémonie solennelle.

Chefs de la nation aussi bien que ministre religieux, les druides de la Gaule perdirent de leur influence vers l'époque de l'empire romain, mais ils se sont maintenus plus longtemps en Bretagne et en Irlande ou ils firent une forte opposition au christianisme. C'est que la religion, chez les Celtes, était étroitement unie avec les gouvernements des pays où elle existait. Les druides décidaient en matière de religion et de gouvernement, jugeaient les causes civiles et criminelles, s'occupaient de régler des différends entre les Etats et les particuliers; ils infligeaient même des peines sévères à tous ceux qui refusaient de se soumettre à leur autorité.

Ils conserveront ainsi, pendant des siècles, une influence prépondérante et quand apparaîtront les Romains en Grande-Bretagne, ils seront les chefs de la résistance.

Les Romains

Les Romains débarquent dans l'île avec César, l'an 55 av. J.-C. et achèvent la conquête de la partie sud vers l'an 83 de notre ère. Le sol fut mis en valeur selon les procédés coutumiers aux Romains, défrichement, établissement de routes, fondation de villes. L'action de la civilisation romaine demeura cependant toute de surface; il n'y eut pénétration profonde que dans les agglomérations importantes. Partout ailleurs se maintinrent la langue et les moeurs celtiques. Au reste, il faut bien avouer qu'après le départ des légions au 5ième siècle, les traces de l'occupation romaine s'effacèrent rapidement. D'autant plus que les Pictes du nord (hommes au corps peint) et les Scots, débarqués d'Irlande, ravagèrent atrocement le pays.

Les Anglo-Saxons

Or, mesdames et messieurs, voici que des hommes nouveaux, venus des côtes de la mer du nord, apparaissent sur le sol Britannique: ce sont les Anglo-Saxons.

Les Saxons occupaient le nord de l'Allemagne entre l'Elbe et l'Eyder. Les Angles étaient leurs voisins, au nord. Ces deux peuples parlaient la même langue et vivaient intimement liés. Lorsqu'ils se furent rendus maîtres de la Bretagne, ils ne formaient bientôt plus qu'une seule nation désignée sous le nom d'Anglo-Saxons.

Ils étaient conquérants nés, voyons les à l'oeuvre. Peut-être, au début, offrirent-ils leurs services aux Bretons pour les protéger contre les Pictes; mais, à peine agrées, ils tentèrent de s'installer définitivement et entamèrent, avec ces mêmes Bretons, une lutte acharmée qui dura plus d'un siècle (455-587). Elle se termina par l'établissement solide de l'envahisseur dans le pays.

Bientôt les Anglo-Saxons fondèrent dans la plaine du sud-est sept Etats, dénommés dans l'histoire, l'Heptarchie anglo-saxonne. Cependant, l'entente était loin de régner entre les sept royaumes, il n'y avait ni cohésion, ni confédération; on luttait pour l'hégémonie; le salut viendra au 9e siècle; Egbert le Grand, roi de Wessex, réussit à établir sa suprêmatie et donna le nom d'Angleterre à tout le pays soumis à son autorité.

Malheureusement, il meurt en 836, au moment où les invasions danoises vont commencer et enrayer les progrès du royaume unifié. Les Danois ne font, pour ainsi dire, que passer en Angleterre, mais ils y laissèrent quelques vestiges: ils fortifièrent l'aristocratie et marquèrent les moeurs populaires de leur empreinte.

Les grands seigneurs anglo-saxons sont tout-puissants, le comte Godwin, entre autres, rude homme de guerre est le premier dans le pays, après le roi... qui est alors Edouard le confesseur. Aussi, lorsque celui-ci meurt, sans laisser d'enfants, c'est Harold fils de ce puissant comte qui se fait proclamer roi sans la moidre difficulté.

Mais voici que s'annonce la conquête normande. Guillaume le Batard, duc de Normandie, revendique la couronne. Harold la lui refuse et c'est la lutte à mort.

Guillaume rassemble une forte armée, passe en Angleterre, écrase à Hastings les Anglo-Saxons. Harold est tué, entouré de ses fidèles. La journée est décisive. Elle marque une nouvelle étape dans l'histoire de l'Angleterre. Avec Harold en effet tombe à Hastings tout ce qui subsiste de l'échafaudage heptarchique.

Le duc de Normandie entre à Londres. Il se fait couronner roi et reconnaître par les Anglo-Saxons. Jusqu'à la fin de son règne (1087), il aura nombre d'obstacles à surmonter: révoltes saxonnes, attaques danoises, etc. Mais il mettra à profit le manque d'entente entre ses ennemis et triomphera d'eux séparément.

Or, l'Angleterre conquise, l'oeuvre la plus difficile consistait à l'organiser. Guillaume y réussit merveilleusement. Il introduit dans toute son étroitesse le droit féodal; il l'applique sans distinction de pays ni de personnes. oPur récompenser ses Normands et ses fidèles, il leur distribue les terres de ses adversaires vaincus, sans s'oublier lui-même. Administrativement, il manoeuvre avec une égale habileté. Il fait dresser le cadrastre général de son royaume et exige de tous les détenteurs de fiefs, du plus humble au plus grand, qu'ils lui prêtent serment. Cette mesure prépare la voie à l'unité: tous les propriétaires se courbent sous une loi commune, l'hommage au souverain.

Et voilà, mesdames et messieurs, dans leurs grandes lignes, les origines anglaises. J'ose espérer qu'elles vous apparaissent maintenant comme quelque chose de grand et de puissant, dignes de cette nation anglaise qui possède aujourd'hui l'empire du monde.

Ces origines si pleines de vitalité et de grandeur portent l'empreinte d'influences diverses voire même celle du christianisme, je terminerai par la....

Le christianisme en Grande-Bretagne

Le christianisme fut introduit en Grande-Bretagne dès la fin du 2e ou le commencement du 3e siècle. Il s'y propagea rapidement et, en face du paganisme anglo-saxon, devint pour les Bretons comme une manière de religion nationale. Elle conquit les âmes en peu de temps. Saint Patrik, un irlandais, en fut le prédicateur le plus célèbre et le plus populaire; il devint comme le patron de l'Irlande.

De nombreux monastères s'édifierent, qui constituèrent autant de foyers de piété et même, pour l'époque, des foyers de science. Leur éclat dura trois siècles. Des moines irlandais allèrent porter au loin la parole divine. Saint Colomb fonda l'Eglise chrétienne d'Ecosse; saint Colomban évangélisa les pays de la Saone et du Rhin.

Des missionnaires venus de Rome, parmi lesquels saint Augustin, convertirent les Anglo-Saxons (597-660). Cette conversion assez pénible fut menée à bien; elle entraîna d'importantes conséquences. Elle développa la civilisation et l'unité religieuse, prépara les voies à l'unité politique.

Enfin, lorsque Guillaume le Batard revendiqua la couronne d'Angleterre, il eut la finesse d'intéresser le Pape à ses espoirs en lui promettant de soumettre le clergé anglais à l'autorité du Saint-Siège, et le succès venu, le nouveau roi, fidèle à ses promesses protège l'Eglise de Dieu.

L'histoire du christianisme dans les îles Britanniques est évidemment plus importante que j'ai pu le montrer ici. Un de nos conférenciers y reviendra plus tard dans un travail plus élaboré. Pour ce soir, je me contenterai de conclure en vous disant ce que sont les Anglais d'aujourd'hui, ou encore, en d'autres termes, ce qu'il y a, dans un Anglais, d'ascendances diverses.

L'Anglais

Les hommes primitifs, en s'éloignant le leur centre d'apparition: l'Inde pour les Celtes, les plateaux de l'Asie mineure pour les Germains, par exemple, se sont modifiés sous l'influence des milieux et du climat, de manière à donner naissance à des races diverses.

Il n'y a plus de races pures, il n'y a que des nationalités provenant d'un mélange indescriptible de toutes sortes d'éléments. Aussi loin que nous remontions dans la pré-histoire, nous trouvons des nations composées déjà d'éléments divers. Quand les Celtes, les Slaves et les Germains apparaissent dans l'histoire, ils ont un long passé, mais ils ne peuvent plus former des races pures, dans le sens anthropologique du mot, ils sont seulement des races historiques.

Ainsi les Français, les anciens Francs descendent, des tribus gauloises: Celtes, Kemris, Iberes et Lugures etc. De plus, des Grecs sont venus à Marseille qui ont essaimé aux environs; les Romains ont envahi la Gaule, puis les Sarrasins issus des Arabes et des Berberes ont séjourné dans le sud de la France, ajoutez à cela les éléments préhistoriques et vous avez le plus beau mélange qui soit.

Quand on y songe, un mélange à peu près semblable existe chez les Anglais: Celtes, Iberes, Kemris, Romains, Germains, Danois, Normands etc, de sorte que, on a bien raison de dire, avec le diction, que pour faire un Anglais, il faut un ancien Breton, un Saxon, un Danois, un Français, auquel on pourrait ajouter une gouttelette du sang des habitants primitifs du pays.

Puisse la modeste étude que nous venons de faire ensemble des origines anglaises, nous faire mieux comprendre la race-soeur qui forme avec la nôtre la nation canadienne. A notre tour, nous continuerons de nous faire connaître sous un jour favorable et, de la comprehension mutuelle, sortiront l'harmonie et la paix.

LE PATRIOTE de l'Ouest
Publié par
L'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
a Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.
LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

- Les idées et les faits -

D'où vient le mal?

VIII

Le déluge fut pour les survivants une leçon dont ils ne profitèrent guère. Ainsi que nous l'avons dit, quelques-uns des enfants de Noé, ou quelqu'une de leurs femmes, avaient dû se laisser contaminer plus ou moins par l'impiété et l'immoralité antédiluviennes; et les flots du déluge ne semblent pas avoir suffi à les en laver.

Dernièrement, on a découvert de curieux documents écrits peu de temps après le déluge, par des gens qui se prétendaient descendants des Caïnites antédiluviens. Et l'on se demande comment cela peut se faire, puisque tous les hommes, sauf Noé et ses enfants, ont péri dans le déluge; événement qui est d'ailleurs relaté dans les documents en question. L'explication ne serait-elle pas que quelqu'une des femmes des fils de Noé ait été une Caïnite, restée attachée à sa race, dans l'amour de laquelle elle aurait élevé ses enfants? D'après la manière irrespectueuse dont il se conduit à l'égard de son père, le second fils de Noé, Cham, ne nous semble pas doué d'une bien grande piété. Les mauvais sentiments de se fils dénaturé n'auraient-ils pas été entretenus par sa femme, qui aurait pu être une Caïnite, ayant gardé, avec les mauvais instincts de sa race, l'impiété héréditaire et l'inimitié pour les descendants de Seth?—La malédiction dont son fils Chanaan fut frappé par Noé, ne dût pas l'amener à des sentiments plus doux.

Toujours est-il que, après le déluge, les hommes retournèrent très vite à leur impiété et à leur corruption première.

Le plateau arménien, sur lequel ils étaient descendus en sortant de l'arche, s'étant bientôt trouvé trop étroit pour les contenir, ils se dirigèrent au sud-est, et arrivèrent dans la vaste plaine de Babylone. Mais, là aussi, ils furent bientôt trop nombreux, et il devint nécessaire de se disperser.

Mais, dans leur présomption, avant de se séparer, ils voulurent lancer un défi à Dieu, en construisant une tour immense, qui s'élèverait jusqu'au ciel, qui immortaliserait leur nom, et sur laquelle ils pourraient se réfugier, au cas où Dieu voudrait inonder la terre par un autre déluge.

Ils se mirent donc à cuire des briques, et commencèrent à construire leur tour; et bien que Dieu les ait empêchés de l'élever aussi haut qu'ils l'eussent voulu, ils poussèrent la construction jusqu'à une certaine hauteur. Car, on peut encore voir les ruines dans la plaine de Babylone; elles ont environ 2200 pieds de tour; et elles s'élèvent à 150 pieds de hauteur, bien que plusieurs des assises supérieures se soient écroulées.

Ces ruines gigantesques, ainsi que les Pyramides d'Egypte construites pas bien longtemps après, prouvent que, si les survivants du déluge avaient nécessairement perdu beaucoup des connaissances acquises avant la catastrophe, ils en avaient cependant conservé une grande partie, et surtout l'art humain par excellence: celui de la construction. Ni les constructeurs de la tour de Babel, ni ceux des Pyramides, n'en étaient plus à l'âge de la pierre. Car, pour entreprendre des constructions de cette envergure, et les camper avec une telle solidité, il fallait avoir une multitude de connaissances annexes dont beaucoup se sont perdues avant d'arriver jusqu'à nous; puisque nos modernes ingénieurs, avec toute leur mécanique, seraient bien incapables de construire les Pyramides telles qu'elles sont et surtout là où elles sont.

Il résulte de là, que l'art de la construction, comme à peu près tout le reste d'ailleurs, au lieu d'aller de progrès en progrès comme le voudraient les évolutionnistes, est allé de décadence en décadence. Les Babyloniens construisaient moins solidement que les gens de Babel et des Pyramides; les Romains construisaient moins solidement que les Babyloniens; les gens du moyen âge construisaient moins solidement que les Romains et maintenant, en fait de construction, nous ne savons plus qu'élever des campements, dont, avant 200 ans, rien ne restera debout.

Mais, pendant que les constructeurs de la tour de Babel, pleins d'une confiance arrogante dans leur capacité, s'appliquaient à la poursuite de leur orgueilleuse entreprise, Dieu, se jouant de leur orgueil, voulut confondre leur audace et, en même temps, les obliger à se disperser, afin qu'ils ne restassent pas plus longtemps à se corrompre les uns les autres. C'est pourquoi il confondit si bien leur langage que, ne pouvant plus se comprendre, ils durent abandonner leur ouvrage, et se disperser.

se disperser. C'est pourquoi la fameuse tour fut appelée Babel: ce qui signifie confusion.

De toute évidence, ce fut là un coup de la toute-puissance de Dieu. Car, il n'y a aucun moyen d'expliquer naturellement comment des gens parlant la même langue, occupés au même ouvrage, et s'entendant parfaitement, se mettent tout d'un coup à parler chacun une langue différente, ne peuvent plus se comprendre et sont obligés d'abandonner une entreprise qu'ils avaient commencée avec tant d'empressement. Cela est humainement impossible.

Mais, il n'y a rien d'impossible à Dieu. Faire oublier aux hommes la langue qu'ils parlaient et leur en donner à chacun une différente, ne lui fut pas plus difficile qu'il ne lui avait été de donner à Adam le premier langage humain. Pas plus difficile qu'il ne lui avait été, quelque temps auparavant, de recouvrir avec l'eau qu'il avait créée, la terre qu'il avait formée, malgré les divagations des savants, ou prétendus tels, qui veulent mesurer à un pouce cube près toute l'eau de la mer, de la terre et des airs, et refusent à Dieu le pouvoir d'y ajouter ou d'en retrancher une goutte. Cela aussi ne doit cependant pas être plus difficile pour lui que de créer de rien tout ce qui existe.

Tout cela a demandé l'exercice de la toute-puissance divine. Mais l'exercice de cette toute-puissance est également nécessaire pour faire sortir un chêne gigantesque d'un tout petit gland, pour faire produire un épi magnifique à un infime grain de blé. Pour Dieu, l'un n'est pas plus difficile que l'autre. En face de la puissance divine, il n'y a ni petits, ni grands miracles, puisque, pour les uns comme pour les autres, il faut et il suffit d'un acte de la volonté toute-puissante de Dieu, acte qui est également nécessaire pour le maintien de l'ordre journalier des choses. Alors, pourquoi vouloir limiter la puissance de Dieu? Pourquoi l'assimiler à un savant, travaillant dans son laboratoire?

Pour moi, pauvre Sauvage, j'en crois la parole de Dieu pour ce qui regarde la confusion des langues, le déluge et la création, ainsi que les autres mystère, et je me moques des divagations des savants, de leurs hypothèses fantaisistes et de leurs faux calculs qui, d'ailleurs, se démolissent mutuellement et dégringolent lamentablement les uns sur les autres.

Mais la leçon qui se dégage de l'aventure de Babel, c'est que la diversité des langues, et par suite la diversité des nations, les inimitiés nationales, toutes les haines et toutes les guerres qui s'en sont suivies avec tous leurs massacres et toutes leurs horreurs, tout cela provient encore de ce que l'homme a voulu s'élever contre Dieu.

Un Sauvage.

L'affaire de Rouen..

(Suite de la 1ère page)

attendant la décision de Sa Sainteté, il s'est retiré dans son palais épiscopal, ne communiquant avec personne.

La cause de ce douloureux incident?

Le communiqué du bulletin ecclésiastique, la seule pièce d'un caractère officiel que nous possédions, n'y fait, on l'a vu, aucune allusion. D'après les dépêches — mais nous donnons cela sous toute réserve— l'ancien archevêque de Rouen aurait été frappé pour avoir facilité ou permis l'intervention de l'autorité civile dans une affaire qui visait l'administration par son vicaire-général, Mgr Bertin, des finances de certaines maisons religieuses.

D'après les dépêches encore, mais ceci est toujours donné comme simple rumeur, l'incident pourrait se compliquer d'une intervention possible de la part du gouvernement français. — Notons, en passant, qu'il n'existe aucun concordat entre le Saint-Siège et le gouvernement français. Le concordat napoléonien a été supprimé il y a trente ans.

Ce qui paraît trop certain, malheureusement, d'après les toutes dernières dépêches, c'est que cette affaire de Rouen pourra être l'occasion d'une assez violente campagne contre le Saint-Siège.

Nous tâcherons, avec les pièces officielles, de publier la vérité sur un fait qui est maintenant du domaine public; mais la preuve est déjà faite qu'il sera prudent de se méfier des dépêches. Jusqu'ici on ne paraît connaître que bien peu de chose encore du fond du débat.

Et cela s'entend: les autorités ecclésiastiques n'ont pas l'habitude d'étaler ces choses sur la place publique.

MGR DIAZ EST MORT

Mgr Diaz fut plusieurs fois victime de son dévouement à la cause de l'Eglise

LA PERSECUTION

L'archevêque défunt vécut sous le règime de l'ex-président Calles

AGE DE 60 ANS

MEXICO.— Son Execellence Mgr Pascal Diaz est décédé le 2 après une longue maladie à âge de soixante ans. L'archevêque défunt, qui montra une grande énergie dans la persécution religieuse au Mexique, était gravement malade depuis plusieurs semaines.

Comme archevêque de Mexico, Mgr Diaz soutint une lutte énergique contre les ennemis de l'Eglise. Deux fois il fut exilé et plusieurs fois il fut arrêté par les persécuteurs, sous accusation d'avoir violé les lois restrignant la pratique de la religion. Il fut élevé à la dignité d'archevêque à la suite d'une trêve négociée en 1929, après des négociations auxquelles il prit une large part. Toujours il engagea ses ouailles à n'employer que des moyens pacifiques pour résister à la persécution. Ses protestations contre l'éducation socialiste soulevèrent les autorités civiles, et en mars 1935 il fut détenu pendant 24 heures, après avoir été arrêté dans des circonstances qui le portèrent à qualifier sa détention d'enlèvement.

Mgr Diaz naquit le 22 juin 1876, de parents Indiens, à Zapoam, banlieue de Guadalajara, fit son éducation au collège de Zapoam et au séminaire de Guadalajara, reçut les ordres mieneurs en 1896 et les ordres majeurs en 1899, fut professeurs de latin et de philosophie et en 1903 entra chez les Jésuites, fit ses voeux en 1905 et fut envoyé à Ona, Espagne, pour y suivre un cours de philosophie de deux ans, enseigna ensuite à Mexico et alla en Belgique où en 1912 il obtint son doctorat, passa deux ans dans des collèges de Jésuites en France et en Espagne et retourna à Mexico, où il enseigna, contribua à la construction de l'église de la Sainte Famille à Mexico, élu évêque de Tabasco en novembre 1922, sacré en février 1923. Il dut combattre la persécution religieuse de l'ex-président Callès, en janvier 1927 il fut déporté, s'en alla à la Havane puis à New-York et passa deux ans en exil. Pendant ce temps, il fit plusieurs voyages à Rome afin de consulter Sa Sainteté Pie XI, qui le nomma intermédiaire entre l'Eplise du Mexique et la légation papale à Washington. En 1929, Mgr Diaz retourna à Mexico, puis alla s'agenouiller dans la basilique de Guadalupe afin de remercier Dieu de son heureux retour, par suite d'une accalmie dans la persécution religieuse. Il était encore dans l'église quand on lui apprit qu'il était nommé archevêque de Mexico.

Le pape convoque deux consistoires

Le consistoire secret aura lieu le 15 juin et le public, le 18.—On s'attend à la nomination de deux nouveaux cardinaux.—Pie XI aura 79 ans le 31 mai.

CITE VATICANE.— Sa Sainteté Pie XI a convoqué deux consistoires, l'un secret pour le 15 juin et l'autre public pour le 10. On s'attend à la nomination, au consistoire secret, de 2 nouveaux cordinaux Mgr Giovanni Mercati, préfet de la bibliothèque vaticane, et Mgr Eugenio Tisserant, prélat adjoint.

Au consistoire public le collège des cardinaux assistera à la remise du chapeau rouge à quatre nouveaux princes de l'Eglise élevés à cette dignité durant leur absence en mission diplomatique à l'étranger. Ce sont Leurs Eminences Enrico Sibilia, nonce du pape à Vienne; Francesco Marmaggi, nonce à Varsovie; Luigo Maglione, nonce à Paris et Federico Tedeschini, nonce à Madrid. Leurs fonctions diplomatiques à un moment de tension internationale particulièrement dangereux les avaient empêchés d'assister au consistoire du 20 décembre dernier, où furent nommés 20 cardinaux. Elevés à la dignité cardinalice, ils devront céder leurs fonctions de nonces à d'autres dignitaires ecclésiastiques dont le pape envisage présentement la nomination. On s'attend à un remaniement considérable dans tout le personnel diplomatique du Vatican.

Le Saint-Père aura 79 ans révolus le 31 mai courant. On s'attend à d'importantes déclarations de sa part au consistoire du 15 juin.

Réseau radiophonique.

(Suite de la 1ère page)

Le parti libéral, qui avait tenté de régler la question de la T.S.F. au Canada avant le gouvernement Bennett est bien décidé, paraît-il, à parachever son travail tout en mettant à profit l'expérience acquise depuis 1930. Aussi les nouveaux projets correspondent-ils en général aux recommandations de la commission Aird-Frigon.

Le travail du sous-comité

Le comité parlementaire radiophonique se compose, comme on sait, de vingt-trois députés, dont six de langue française: MM. Lucien Beaubien, président du comité (Provencher), Ernest Bertrand (Laurier), Georges Bouchard, (Kamouraska), Vincent Dupuis, (Chambly-Rouville), Paul Martin, (Essex) et Arthur Cardin, ministre (Richelieu). Le sous-comité comprend, en outre, trois députés de langue française: MM. Beaubien, Bouchard et Martin.

Il convient de de dire que tous les députés de langue française se sont faits les champions du projet de réseau radiophonique intégralement français. Les trois membres du sous-comité principalement ont mis une belle persistance à convaincre leurs collègues de la nécessité d'en venir au système du double réseau: français et anglais.

Les arguments sont d'ailleurs simples et clairs.

La dualité du réseau tranche d'abord, dans une fort large proportion, l'éternelle et épineuse question du français et de l'anglais.

D'un autre côté, sous un régime semi-étatisé, la concurrence demeure, la plus louable qu'on puisse souhaiter: Canadiens français et Canadiens anglais rivaliseront pour faire de leurs émissions respectives les plus belles, les plus intéressantes, dans le domaine de la musique comme dans le domaine du théâtre et de la conférence.

Comme le réseau français transmettra certaines émissions du réseau anglais et que le réseau anglais irradiera certains programmes français, cet échange choisi facilitera l'harmonie qui doit exister entre les deux races, fera disparaître toutes les causes de friction. Les postes seront d'ailleurs assez puissants pour que les Anglais de Montréal ou du Québec, qui ne veulent pas écouter des émissions françaises, puissent les éliminer et capter les ondes de Toronto ou d'autres puissants postes du réseau anglais.

Douze heures de français quotidiennes

C'est dire que pendant une douzaine d'heures par jour, sinon plus, le verbe français sonnera dans les airs sur la presque-totalité du pays. Il est probable d'ailleurs que si certains centres français de l'Ouest canadien ne peuvent capter de façon satisfaisante le poste français de St-Boniface, rien n'empêchera Ottawa de leur en fournir un dans le voisinage. Il y a lieu de remarquer aussi que les gens de langue française des Etats du nord des Etats-Unis ou les Américains qui aiment le français pourront capter, à l'avenir, plusieurs postes du réseau français projeté. Ce projet du double réseau et anglais et anglais aurait reçu, selon une information d'autre source, l'approbation des autorités universitaires du pays, aussi bien anglaises que françaises, ainsi que des groupes ou ligues composés des élites des deux races.

Enfin, on affirme que le gouvernement fédéral et le ministre Howe n'ont pas l'intention de retarder à mettre l'ensemble du projet à exécution; dès la mi-septembre les nouveaux réseaux — français et anglais — fonctionneront.

LE CRUCIFIX

PARIS.— Depuis la loi de Séparation, en 1905, le crucifix n'apparaissait plus dans les édifices publics appartenant soit à l'Etat soit aux Communes. Les relations officielles entre l'Eglise et l'Etat ont été rétablies. En Vendée, plusieurs municipalitiés ont décidé d'accrocher des crucifix aux murs des salles de réunions. A St-Hilaire de Loulay, le maire dit notamment: "J'espère que, tant que nous vivrons, et tant que vivront ceux qui viendront après nous, le Christ qui reprend aujourd'hui sa place d'honneur, à laquelle il avait droit, y restera et qu'on continuera à l'aimer, à l'adorer".

L'expérience de Robert Maxwell

(P. A. SHEEAN)

Roman traduit de l'anglais — Adaptation d'Alph. Bourgoin.

No. XXV

A la fin, elle apprit un jour d'un visiteur que Maxwell était à Brandon-Hall; qu'il avait échangé sa condition d'ouvrier laboureur contre les apparences plus décentes d'un contremaître ou d'un surveillant. Bien plus, on l'avait vu dans un bateau avec miss Moulton.

Le même jour, le père et la mère de Debbie avaient été amenés de Lisheen par la police. Ils avaient repris possession de la maison, avaient été de nouveau "évictés. Ils avaient cependant encore violé la loi, brisé les scellés placés sur les portes et avaient été arrêtés de nouveau. Cette pensée affola Debbie. Elle allait et venait dans son étroite cellule, les mains serrées derrière le dos. Tout d'un coup, dans un mouvement subit et irréfléchi, elle sonna violemment et la gardienne parut.

— Je veux voir le gouverneur, dit-elle d'un ton bourru.

— Le gouverneur? reprit la gardienne surprise.

— Oui, répondit Debbie, excitée. Je veux voir le gouverneur et au plus tôt.

— Bien, fit la gardienne qui ferma soigneusement la porte et partait faire la commission.

Elle revint bientôt et informa Debbie que le gouverneur la recevrait après dîner.

— S'il savait ce que je lui veux, dit-elle, il me recevrait tout de suite. Je peux changer d'idée.

— Venez alors, lui dit la gardienne.

Le gouverneur était assis à son bureau dans son petite cabinet près de l'entrée principale de la prison. C'était un homme âgé, pâle et grave comme quelqu'un qui a eu beaucoup de responsabilités et que l'expérience de la vie a instruit. Il fit signe à Debbie de s'asseoir et ordonna à la gardienne de rester.

— Il faut que je vous voie seul, dit Debbie d'un air défiant.

— Cela ne se peut, ma bonne fille, dit le gouverneur. Vous avez quelque chose à dire ou quelque plainte à faire et il faut un témoin.

— Lorsque Monsieur vient faire sa ronde, il voit cependant les prisonniers seuls dans leur cellule? dit Debbie.

— C'est vrai, mais alors il s'agit de quelque plainte contre les employés de la prison. Si vous avez quelque chose à dire contre la gardienne Hickson, je puis vous entendre en son absence.

Debbie humecta ses lèvres sèches et esuuya ses mains moites sur son tablier à carreaux.

— Je n'ai rien à dire contre personne d'ici. Ce que je désire, c'est le juste châtiment d'un assassin.

— Que voulez-vous dire? S'agit-il d'un homme qui aurait commis récemment un meurtre ou de quelque vaurien qui mériterait les verrous?

— Je veux parler de quelqu'un qui a tué une jeune fille, répondit-elle et auquel sa conscience reproche jour et nuit son forfait.

— C'est là quelque chose de très sérieux, ma bonne fille, dit le gouverneur, et vous en comprenez bien toutes les conséquences? Il faudra que vous puissiez témoigner contre cet homme.

La nature essaya de lutter contre la passion de vengeance qui agitait le coeur de la jeune fille, mais elle demeura ferme et répondit d'un ton assuré:

— Oui. Ce que je désire, c'est tout simplement qu'il soit puni comme il le mérite.

— Alors, c'est bien, dit le gouverneur, en sortant de son tiroir un carnet. Il faut que je prenne note de ce que vous allez me dire. Plus tard, vous referez votre déposition sous serment devant le juge d'instruction. Votre nom?

— Debbie MacAuliffe.

— Deborah, je suppose. Où demeurez-vous?

— Lisheen.

— Oui, Lisheen, dit le gouverneur, et maintenant, vous êtes à la prison royale de Tralee. Comment s'appelle l'homme dont vous parlez?

— Robert Maxwell.

— Très bien. Quel est son état, sa profession?

— Il travaillait chez nous en qualité d'ouvrier de ferme, mais je crois qu'il est autre chose.

— Quoi donc?

— Eh bien! on pense qu'il est déserteur; moi, je le crois gentleman.

— Un gentleman? dit le gouverneur en laissant sa plume et en regardant alternativement, tout étonné, la jeune fille et la gardienne.

— Oui, répondit Debbie qui remarqua son air incrédule. Si vous m'aviez laissée vous raconter moi-même la chose sans toutes ces interruptions et interrogations, vous l'auriez su plus tôt.

— Bien, dit le gouverneur en reprenant sa plume. Mais faites attention, ma bonne fille, à ce que vous allez dire. C'est plus important que vous ne croyez.

Debbie humecta de nouveau ses lèvres et lutta contre l'émotion que lui causait son affection pour Maxwell en chassant de son coeur son souvenir. Puis elle reprit:

— Il y a environ six mois, plus ou moins, un voyageur arriva chez nous. Il n'y avait à la maison que ma pauvre mère. Nous étions tous aux champs. Il n'avait avec lui qu'une petite valise. Ma mère lui donna à manger et à boire, et, lorsque nous revînmes des champs, mon père eut pitié de lui et lui demanda de rester avec nous, puisqu'il ne pouvait rien de mieux. Il resta. Nous le prenions pour un déserteur, parce qu'il avait un peu la tournure militaire, mais j'ai bien compris,, dès le commencement, que c'était un gentleman.

— Comment donc? demanda le gouverneur.

— En lavant son linge et ses flanelles, répondit Debbie en rougissant.

— Ensuite.

— Il y a encore d'autres raisons, continua Debbie. Mais elles n'ont rien à faire ici. Il demeura donc avec nous tout en travaillant un peu jusque vers Noël. Alors il lui prit fantaisie de s'en aller. Il était sur le seuil de la porte, tout prêt à partir, quand je l'ai rejoint. Je lui ai demandé de rester et il est rentré sans dire un seul mot. Et ça été heureux pour lui, car la nuit même il a été pris par une forte fièvre. Nous l'avons soigné, ma mère et moi, tout le temps qu'elle a duré, continua-t-elle en roulant un coin de son tablier autour de ses doigts, tandis que des larmes tombaient de ses yeux au souvenir de toute son affection pour Maxwell. Nous sommes allés chercher pour lui le prêtre, quoiqu'il ne soit pas de notre religion. Enfin, il s'est remis et fut capable de sortir. Un jour, un gentleman et une dame sont venus le voir. Elle le regarda et, de ce jour, nous le vîmes changé.

Mon frère soupçonna quelque chose et le surveilla. Ce qu'il a vu a suffi pour lui faire dresser les cheveux sur la tête. Maxwell, notre homme, avait l'habitude de sortir seul et de se rendre vers une plantation ou un rideau d'arbres un peu plus haut que la maison. Et c'est là que Pierry l'épiait. Il le vit se livrer à tant de choses extraordinaires, qu'il en fut effrayé et me demanda d'aller avec lui. C'était une nuit éclairée par la lune. Et malgré un épais brouillard, nous avons pu tout voir. L'homme sortit de derrière les arbres; il vint en un endroit découvert et commença d'appeler l'esprit de la jeune fille qu'il avait tuée. Puis il marchait de long en large, riant et pleurant comme un fou. Je n'ai pas vu, moi, le fantôme, mais Pierry, mon frère, l'a vu. Alors donc, pour abréger ma trop longue histoire, il continua son manège pendant près d'une demi-heure, puis il tua et étouffa la jeune fille. Je voulais m'en aller, mais mon frère m'a retenue. Alors nous l'avons vu tomber sur le corps de la morte et appeler sur lui les malédictions du ciel. Puis ce méchant diable alluma sa pipe et commença de fumer comme si de rien n'était. Quant à nous, nous sommes rentrés à moitié morts de peur.

— Comment s'appelait la jeune fille? demanda le gouverneur.

— Comment? Il ne nous l'a pas dit, c'est sûr.

— Hum! fit le gouverneur trouvant cette histoire étrange. Et maintenant, où est votre homme?

— J'ai entendu dire qu'il avait une place à Brandon-Hall. Il flirte avec une autre jeune fille à l'heure qu'il est: il la tuera comme la première.

— Brandon-Hall! C'est là qu'habite M. Hamberton, dit le gouverneur.

— Oui, répondit-elle, et c'est lui et une jeune fille avec lui qui sont venus le voir une fois et qui sont revenus le jour où nous avons été chassés.

— C'est bien, ma bonne fille, dit le gouverneur en se levant. Cela suffira pour aujourd'hui. Je vais vous lire votre déposition d'après mes notes, vous pourez donc la vérifier. Plus tard, vous la ferez de nouveau devant le juge. Mais je n'ai jamais entendu dire qu'un meurtre ait été commis sur la personne d'une jeune fille dans notre voisinage. Et vous, Mademoiselle Hickson?

(A suivre.)

A LA JEUNESSE

CAUSERIE

Mes chers petits amis,

Je viens à vous en l'octave de la belle fête de l'Ascension. Solennité quelque peu mélancolique, puisqu'elle nous rappelle le départ de Jésus pour le ciel, cette fête liturgique est surtout messagère d'espérance puisqu'elle élève nos regards vers la céleste patrie.

Le poète compare justement la vie terrestre à un pèlerinage. Voyageurs vers l'éternité, nous le sommes tous depuis notre entrée en ce monde. Quel que soit notre mode de locomotion,—et ils sont nombreux depuis la simple marche jusqu'à l'aéroplane qui, en quelque instants, transporte, là-haut, le nouveau-baptisé — quel que soit notre mode de locomotion, dis-je, nous nous acheminons tous vers le ciel où Jésus nous prépare une place.

Jèsus est parti . . . . Il est retourné vers son Père; mais il ne nous quitte pas tout à fait: Il reste avec nous par sa présence sacramentelle. Quelle bonté. Son amour pour l'homme pouvait seul inventer un tel miracle ! . . . . Toutes les églises catholiques du monde entier, depuis la plus modeste chapelle jusqu'à la plus superbe basilique, abritent l'Hôte divin. Pourquoi, en effet, les temples protestants vous semblent-ils déserts et si froids ? Rien n'y parle à votre foi, le Saint Sacrement n'est pas là comme chez-nous, voilà la différence.

Mais dites-moi, s'il-vous plaît, pour qui Jésus habite-t-il nos églises? Pourquoi s'y est-il fait prisonnier ? Qui le retient au tabernacle ? Votre coeur répond facilement à ces questions; nous croyons toutes ces vérités, mais notre foi est-elle assez vive, assez pratique ? Nous efforçons-nous seulement de faire une visite d'amitié à Jésus-Hostie? Je dis visite d'amitié; il y en a d'autres dites visites de bienséance, visites d'intérêt, elles ne sont pas les plus agréables à Notre Seigneur. N'oublions pas que le Coeur de Jésus possède à un degré infini toutes les délicatesses du coeur humain dans ce que celui-ci a de bon, de grand, de noble et d'affectueux. Les preuves d'amitié que nous pouvons lui donner surtout lorsqu'elles exigent un léger sacrifice, lui sont très sensibles, et combien profitables à celui qui les donne. Nous aurons beau faire, avec Jésus nous serons toujours en dette: l'éternité ne sera pas assez longue pour chanter ses bienfaits !

Arrêtons-nous encore un instant à la pensée que le ciel est une récompense et non pas un don gratuit comme l'a été notre vocation à la foi. Une récompense suppose un mérite et donc un effort, un travail; ne l'oublions jamais pour ne jamais perdre courage au sentier de la vie. Chacun recevra au terme du voyage, la couronne qu'il aura méritée: oui, à cette grande distribution de prix et de couronnes, présidera la plus rigoureuse équité: le Juge suprême n'a pas besoin d'informations préalables pour porter la sentence. Il sait tout, Il a tout vu, tout compté, tout pesé et Il se réserve la joie de payer en Dieu les plus petits actes faits par un motif de pur amour. Souffrances, épreuves, tribulations, déceptions, croix de tous genres et de tous noms disparaîteront alors sans retour pour faire place à une félicité éternelle que je vous souhaite à tous de bien grand coeur.

En attendant le repos en Dieu, il faut lutter, peiner, travailler; vous en savez quelque chose, chers écoliers à la veille des examens. Courage, Dieu bénit l'effort; puissiez-vous le constater cette année encore pour votre plus grand joie et la consolation de tous vos dévoués bienfaieurs.

Tante Présentine

Les notes de compositions

Bellevue

Gr. VIII.— Thérèse Donahue 86.

* * *

Duck Lake

Gr. X.— Estelle Bachand, 95; François De Bray, 92; Marie Lanovaz, 91; Léona Courchène, 90; Francine Philo, 90; Berthe Croteau, 90; Mathilde Mariacci, 90; Isabelle Périllat, 90; Marie Gaudet, 86; Raymond Pelletier, 82.

Gr. IX.— Joseph Mandin, 90; Eva St. Pierre, 88; Thérèse Pogu, 87; Blanche Parent, 85; Hector Viens, 84; Ovide Schmidt, 82.

* * *

Domremy

Gr. IX.— Louise Houle, 84.

Gr. VIII.— Raymond Huard, 85; Omer Houle 85.

Gr. VI.— Angèle Leblanc, 80.

Gr. VII.— Blanche Stockli, 84; Adelaïde Leblanc, 82.

Gr. V. —Emilienne Stockli, 80; Solange Reimneitz, 78; Louis Leblanc, 76; Gérard Roy, 75; André Roy, 72.

Gr. IV.— Jean Stockli, 80; Roland Ouellette, 79; Emeril Robert, 77.

Gr. III.— Aline Ouellette, 82; N ? 75.

* * *

Forget

Gr. XII.— René Siaud, 88.

Gr. XI.— Aline Nick, 88.

Gr.. X.— Laura Collins, 90; Alice Langlier, 76.

Gr. IX.— Hélène Augey, 88.

Gr. VIII.— Gaston Coupal, 82; Irène Kenta, 78; Irène Coderre, 75.

Gr. VII.— Dorothy Kenta, 85; Emile De Laet, 80; George Haughian 73; Urbain Brûlé, 72.

Gr. VI.— Arthur Vaudrin, 76; Michel Coupal, 75; Yvonne Richaud, 72; Georgette Coupal 70; Howard Haughian, 68; Edith Dubé, 67; Evelyn Dubé, 66.

Gr. V.— Thérèse Couture, 76; Denis Murphy, 72; Fernande Poquet, 71; Marie Havelange, 70; George Charette, 70; Marie Charette, 69.

Gr. IV.— Bernice Duane 90; Marian Duane 75; Edward Duane, 72; Hélène Richaud, 72; William Duane, 71; Jean-Marie Coupal, 71; Michel Hayoz, 70; Gérard Vaudrin, 68; Gabriel Coupal, 66; Ide Trudeau, 66; George Henault, 65.

* * *

Gravelbourg

Grade supplémentaire
Jacqueline Michaud, 95.

Gr. XII.— Cécile Crépeau, 96; Germaine Petit, 90; Rolande Audette, 91.

Gr. XI.— Cécile Laville, 92; Alice Lafrenière, 91; Ione Tétrault, 87; Albert Beauregard, 86; Pauline Chevrier, 83; Marie-Ange Lizée, 81; Ethel Lemyre, 77; Liliane Lefort, 77.

Gr. X.— Claire Lalonde, 89; Renée Gravel, 88; Lucien Bourgeois, 84; Marie-Berthe Mailhot, 82; Cécile Roy, 81; Laura Thuot, 81; Louise-Alice Beauvilliers, 80; Jeanne Beauregard, 80; Lionel Houle, 79; Eveline Lefort, 78; Eugène Guenette, 75; Youville L'Heureux, 72; Marie-Jeanne Tremblay, 72.

Gr. IX.— Florestine Audette, 91; Robertine Piché, 91; Richard Larivière, 89; Lucille Larivière, 87; Blanche Northrup, 85; Madeleine Bourgeois, 84; Jeanne Crépeau, 80; Pauline Juneau, 77; Léonette Boucher, 75.

Gr. VIII.— Gilberte Hamon, 83; Valéda Bouvier, 80; Marie-Jeanne Quirion, 74; Hélène Boisselle, 73; Thérèse Dionne, 71; Cécile Prud'homme, 70; Claudia Lagassé, 70; Alice Northrup, 65; Pierre Gravel, 62; Louis Laverdière, 61; Irène Huel, 58; Claire Prud'homme, 58; Lucien Juneau, 57; Marcel Bonneau, 55.

Gr. V.— Elodie Hamel, 80; Ghislaine Gravel, 78; Margaret Huel, 76; Mary Ross, 74; Marcelle Beauregard, 72; Henri Beauregard 70; Isabella Csada, 69; Louis Bélisle, 67; Léo-Paul Lizée, 67; Gérald Doutre, 65; Clarisse Blouin, 62; Gérard Larivière, 61; Léonne Juneau, 60; Lionel Arguin, 59; Harold Pick, 57; Thérèse Boucher, 56; Lucien Bélisle, 55; René Boucher, 49.

Gr. IV.— Adrien L'Heureux, 80; Clementine Laverdière, 80; Clara Tétrault, 76; Lucille Marchand, 75; Aurore Massé, 74; Yvonne Martel, 73; Alice Larivière, 72; Bernadette Lizée, 71; Jean Bonneau, 70; Laurette Blouin, 69; Lionel Bouvier 68; Katie Schelhamer, 68; René Piché, 67; Lucille Lamothe, 66; Paul Bonneau 65; Simone Thibodeau, 64; Marie Marthe Forest, 62; Yvonne Gauthier, 60; Léo Mailhiot, 59; Ronald Houle, 58; Paul Mailhiot, 57; Paul Boucher, 56.

* * *

Laflèche

Gr. XII.— Pauline Fournier, 96; Dora Barsalou, 93.

Gr. XI.— Nellie Marin, 94; Simone Chabot, 92.

Gr. X.— Réjeanne Couture, 91; Thérèse Brisebois, 90.

Gr. IX.— Elie Bachelu, 88; Thèhèse Piché, 85; Alice Lizée, 83; Eva Beaudoin, 83; Germaine Gervais, 82.

Gr. VIII.— Madeleine Belcourt, 88; Moira Wilson, 88; Eileen Bourke, 86; Antoinette Coleman, 90.

Gr. VII.— Camille Bourassa, 86; Alice Hoyghebaert, 85.

Gr. VI.— Rita Beaudoin, 87; Emile Beaudoin, 84.

Gr. V.— Richemond Beaudoin, 75; Emile Belcourt, 71; Jacqueline Rivard, 70; Lucile Régimbal, 68; Alice Rosy, 68; Thérèse Cloutier, 65.

Gr. IV.— Cécile Gauthier, 70; Claire Morin, 68; Alice Remy, 66; Hélène Périgny, 65; Roger Vandevoorde, 65; Claude Belcourt, 65; Suzanne Lizée, 64; Raoul Morissette 60.

* * *

Marcelin

Gr. XI.— Yolande Lépine, 88; Rita Grézaud, 83; Cécile Doré, 75.

Gr. X.— Lucie Arsenault, 86; Léo Crowe, 82; Jeannette Viau, 80; Eugène Labrosse, 76; Treffé Bonin, 65.

Gr. IX.— Annie Hughes, 82; Alice Lefebvre, 78; Thérèse Viau, 74.

Gr. VI.— Florence Lépine, 85; Doreen McLeod, 82; Eva Genest, 80; Norma Vinet, 78; Thérèse Germain, 77; Marcel Dorais, 75; Françoise Labrosse, 70; Jeanne Bourgeault, 68; Marie-Ange Germain, 67; Gérard Grenier, 65; Ida Lacoursière, 62; Eva Bonin, 60; Estelle Bourgeault, 58; Gérard Viau, 57; Marcel Bourgeault, 55; Yolande Grézand, 48.

Gr. V.— Irène Lefebvre, 75; Blanche Aurore Beauchamp, 75; Darcy Sweeney, 70 ;Léo Bourgeault, 70; Léon Labrosse, 68; Ellen Vinet, 60; Henriette Bourgeault, 58; Lewis Murray. 54.

Gr. IV.— Liliane Conan, 80; Albert Viau, 75; Léon Labrosse, 75; Thérèse Bourgeault, 72; Armand Hamel, 70; Elgéar Beauchamp, 60; Emma Watier, 50.

* * *

Mattes

Gr. IX.— Irène Lamy, 70.

Gr. VIII.— Isabelle Pouliot, 72, Juliette Pouliot, 70.

Gr. VII.— Doris Mayoh, 80; Laurette Fortier, 77.

Gr. VI.— René Blais, 75.

Gr. V.— Lucie Lehouillier, 76; Henri-Paul Fortier, 71; Irène Pouliot, 66; Beatrice Cathers, 62; Ethel Cathers, 58; Bernard Parent, 52; Roger Fortier, 50; Yvette Blais, 45.

Gr. IV.— Solange Parent, 75; Inez Coates, 75; Philippe Pouliot, 60; Thérèse Fortier, 50.

Gr. III.— Ruby Atkins, 60.

* * *

Montmartre

Gr. IX.— Gilbert Coté, 88.

Gr. VIII.— Edouard Perron, 90.

Gr. VII.— Marjorie Leblanc, 88.

Gr. V.— M.-Reine Pellerin, 90; Gaétan Perron, 85.

Gr. IV.— Thérèse Levesque, 80.

Gr. III.— Germaine Levesque.

* * *

Sandall

Gr. VIII.— Dora Labrecque, 82.

Gr. V.— Jacques Lachambre, 78.

Gr. VI.— Benoit Brassard, 80; Emile L'Heureux, 78; Alexandre Villeneuve, 75; Rita 55.

Gr. III.— Alphonse Villeneuve, 45.

* * *

Stortoaks

Gr. IX.— Irène Paradis, 78.

Gr. VIII.— Léo Berard, 92; Regina Chicoine, 88; Suzanne Lemieux, 82; Léonard Gauthier, 82; Gilbert Paradis, 71.

Gr. VII.— Emile Toupin, 90; André Chicoine, 87; Desiré Toupin, 85; Alphonse Paradis, 74.

Gr. VI.— Maurice Chicoine, 82; Léa Rochon, 78; Marie-Rose Chicoine, 72; Robert Raymond, 70; Marie Blanche Chicoine, 68.

Gr. IV.— Jeannette Toupin, 90; Wilfred Lemieux, 88; Rita Paradis, 78; Annette Chicoine, 74; Norman Raymond, 67.

* * *

St. Victor

Gr. X.— Yvonne Beauvilliers, 80.

Gr. IX.— Fernand Ducharme, 84.

Gr. VIII.— Simonne Beauvilliers, 85; Lucille Lalonde, 83; Cécile Ducharme, 80; Bella Laberge, 76.

Gr. VI.— Thérèse Ducharme, 80; Conrad Ducharme, 77; Lina Vaudrin, 62; Armand Lalonde, 60; René Lalonde, 52; Charles Laberge, 30.

Gr. V.— Arsène Beauvilliers, 80; Léonard Beaudry, 77; Anita Rainville, 70.

Gr. IV.— Marcel Gaudry, 80; Léo Gaudry, 78; Gérald Lalonde, 75; Philippe Lalonde, 58; Norman Gaudry, 31.

* * *

Vawn

Gr. VIII.— Marie Hamel, 85; Rita Blaquière, 82; Thérèse Malhomme, 80; Germaine Jullion, 78; Bernadette Malhomme, 77.

Gr. VII.— Aurèle Nault, 80.

Gr. VI.— Isabelle Katzel, 79; Rose Hamel, 77; Hariette Lauzon, 75; Raymond Nault, 75; Florence Lauzon, 73.

Gr. V.— Thérèse Hamel, 78; Juliette Blaquière, 76; M. Claire Lauzon, 74; David Hamel, 74; Louise Hamel, 72; Georges Jullion, 70.

Gr. IV.— Emile Nault, 76; Philippe Vermette, 73; Lucien Nadon, 71.

(Suite à la page 7)

LE PETIT MOUSSE NOIR

Sur le grand mât d'u-ne cor-vet-te, Un pe-tit mous-se noir chan-
tait, Di-sant d'u-ne voix in-qui-è-te, Ces mots que la brise em-por-
tait, Ah qui me ren-dra le sou-ri-re, De ma mè-re,m'ouvrant ses bras, Filez, fi-
lez O mon na-vi-re, car le bonheur m'at-tend là-bas. Fi-lez, fi-lez, O mon na-
vi-re, car le bon-heur m'at-tend là-bas

Quand je partis ma bonne mère,
Me dit: Tu vas sous d'autres cieux.
Et nos savanes et la chaumière
Vont disparaître de tes yeux.
Pauvre enfant si tu savais lire,
Je t'écrirais souvent hélas. — Refrain.

On te dira dans le voyage
Que pour l'esclave est le mépris,
On te dira que ton visage
Est aussi sombre que les nuits.
Sans écouter laisse les dire.
Ton âme est blanche, eux n'en ont pas.

Ainsi chantait sur la misaine,
Un petit mousse de tribord,
Quand tout-à-coup son capitaine,
Lui dit en lui montrant le port.
Va, mon enfant, loin du corsaire,
Sois libre et fuis les coeurs ingrats.

DERNIER REFRAIN

Tu vas revoir ta pauvre mère,
Et le bonheur est dans ses bras. (bis)

(Faveur de la St-Jean-Baptiste)

Les Examens de français dons reçus

S. E. Mgr Hermas Desmarais, P. A., V. G., Duck Lake	$5.00
S. E. Mgr Georges-Etienne Grandbois, P. A.	5.00
Imprimerie Fernand Nathan, Paris	volumes
Maxine	volumes
M. E. St-Arnaud, Gravelbourg	1.00
Cercle paroissial de Saint-Brieux	5,00
M. l'abbé Louis Leclerc, Edam	1.00
M. A. L. Hamel, Saint-Hippolyte	1.00
Un commissaire, Saint-Isidore de Bellevue	2.00
Association Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg	5.00
M. l'abbé J. A. Morisette, Radville	2.00
M. l'abbé Alexandre Paradis, Laventure	5.00
Un curé	5.00
M. Eloi Durette, Ormeaux	2.00
M. Joseph Voisin, Pascal	1.00
M. Eugène Durette, Ormeaux	2.00
Ecole Bérubé, Shell-River	1.50
M. l'abbé A. D. Delisle, Prince-Albert	2.00
M. J. A. Forcier, Gravelbourg	1.00

L'Association Catholique Franco-Canadienne offre ses plus vifs remerciements à ses Bienfaiteurs pour les dons généreux qu'ils viennent de lui adresser. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre des examens annuels de français si importante pour notre groupe, et de récompenser les efforts que font les petits Franco-canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle dans les conditions défavorables que l'on sait.

L'A.C.F.C., espère que l'exemple de patriotisme pratique donné par ces généreux bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres.

C'est pour les petits Canadiens-français de la Saskatchewan qu'elle tend la main.

Les dons doivent être adressés au:

SECRETARIAT DE L'A.C.F.C., VONDA, Sask.

CONTRIBUTIONS DES ECOLES

Ecole Séparée, Prince-Albert	$3.10
Gaudet, Bellevue	1.00
Couvent de Forget	6.00
Ecole du Village, Dumas	.50
Saint-Hubert	.45
Académie de Sion, Prince-Albert	1.50
Notekeu-Creek, Ponteix	1.05
Ecole Séparée de Vonda	2.15
Ecole du Village et Couvent de Prud'homme	8.00
Saint-Louis-de-Langevin, Saint-Louis	.50
Verchères, Zénon-Park	1.00
Ecole du Village de Dollard	1.20
Ecole Séparée et Couvent, Radville	6.00
Montcalm, Assiniboia	1.75
White-Poplar, Veillardville	.75

Aux instituteurs, aux institutrices, aux élèves de ces écoles, nos plus vifs remerciements.

:-: LA POLITIQUE :-:

Discours de M. Fleming, député de Humboldt

A LA CHAMBRE DES COMMUNES D'OTTAWA

M. H. R. FLEMING (Humboldt): Monsieur l'Orateur, l'honorable préopinant (M. Hyndman) ne s'est pas montré très équitable envers les cultivateurs de l'Ouest canadien. Certes, ce n'est pas leur faute s'il y a eu des sauterelles, la rouille du grain, la sécheresse et les divers fléaux de ce genre dont ils ont été affligés.

Le budget, monsieur l'Orateur, qui a été présenté à la Chambre avec toute la dignité que merite son importance, fournit à chaque membre du Parlement l'occasion d'exprimer, au nom du peuple canadien, ses vues sur la valeur des principes qui y sont énoncés et qui visent à sortir le peuple canadien d'une dépression financière comme il n'en avait jamais connu dans toute son histoire. C'est l'occasion où la discusion parlementaire s'élève au-dessus des considérations de parti jusqu'au domaine du devoir national.

Avec cette préface nécessaire à ma discussion du budget, je suis heureux de faire ma première intervention dans les débats de la Chambre des communes. Je manquerais à mon devoir envers mes commettants si je ne saisissais pas la présente occasion pour exprimer la douleur qu'ils ont ressentie, j'en suis convaincu, à la mort de Sa Gracieuse Majesté le roi George V. Les citoyens de la circonscription de Humboldt professent une loyauté inébranlable envers les institutions canadiennes. Les différences raciales n'ont jamais troublé la sérénité de leur vie publique. La diversité d'allégeance des représentants que cette circonscription s'est choisis au cours des derniers trente ans témoigne assurément d'une largeur d'idées et d'une tolérance qui mériteraient d'être imitées par d'autres parties du Canada. Dans la personne du feu Dr. Neeley, dont l'éloquence a retenti dans cette enceinte à propos de maintes questions importantes, Humboldt a envoyé au Parlement du Canada un homme qui représentait le type le plus élevé du citoyen canadien. Quand fut formé le gouvernement d'union et que les problèmes ardus de la guerre et de la reconstruction demandaient des hommes expérimentés dans ces domaines, Humboldt vous a envoyé feu le colonel Lang, dont les états de service durant la guerre avaient été des meilleurs. Quand, la paix conclue et, les questions intérieures ayant pris le dessus, une vague de progressivisme ou de libéralisme avancée balaya les prairies, nous avons envoyé C. Wallace Stewart, qui a fait une magnifique contribution à la solution des problèmes de l'époque. En 1925, Humboldt a sollicité et obtenu les services de M. Albert Frederick Totzke, qui possédait l'expérience des affaires qu'il fallait pour étudier les problèmes non seulement de la période de la crise, mais de l'époque de grande spéculation qui l'a précédé. C'est donc avec hésitation et une certaine crainte que j'entreprends la tâche que Humboldt compte sur moi pour accomplir, savoir de poursuivre l'oeuvre commencée par mes prédécesseurs et, dans la mesure de mes moyens, servir comme eux ma circonscription et mon pays.

En ce lieu, avec lequel je ne suis encore très familier, je remarque une force dirigeante et stabilisante autour de laquelle semble tourner toute l'activité de la Chambre, et qui m'a vivement impressionné. C'est l'autorité qui réside dans votre charge, monsieur l'Orateur, et qui assure le règne de l'ordre et du décorum dans nos délibérations. Le fait que vous avez été désigné par la Chambre pour assumer cette grande responsabilité constitue votre garantie que votre autorité sera respectée, et en exprimant ma satisfaction que l'exécution de cette autorité a été placée dans des mains si capables, je vous donne l'assurance de mon entière coopération dans vos efforts pour remplir vos fonctions d'une manière juste et impartiale.

Tous ceux qui ont fait partie de la dernière et de l'avant dernière législature, et qui ont été réélus à celle-ci, ont pu voir depuis quinze ans les bienfaits de la démocratie et l'efficacité des institutions démocratiques. Qu'il s'agisse de libéraux ou de conservateurs, ils ont vu leurs programmes politiques acceptés et rejetés tour à tour par leurs électeurs qui, en tout ce qui regarde l'administration des affaires publiques, constituent le tribunal de dernier ressort. Avec cette soupape de sûreté, on a accepté depuis longtemps le système de gouvernement par les partis comme le meilleur mode de gestion des affaires publiques. Monsieur l'Orateur, la grande majorité des électeurs de la circonscription de Humboldt ont apparemment décidé de confier l'administration de leurs affaires et de celles du pays, pour le moment, au parti favorisant l'abaissement du tarif douanier et au gouvernement dirigé par un homme qui se fait une conception libérale de la nationalité canadienne, tout en plaçant les négociations internationales sur un plan plus élevé que celui des marchandages commerciaux. Ce n'est donc pas faire preuve d'un étroit esprit de parti que de voir un tel homme dans la personne de l'honorable ministre des Finances (M. Dunning) et de lui décerner les éloges auxquels il a droit. Dans son exposé budgétaire, il s'est exprimé dans les termes suivants:

Le Canada ne peut tout donner aujourd'hui et négocier demain, mais il peut consentir, et le Gouvernement accorde aujourd'hui, à l'avantage des pays de l'"Empire des concessions qui seront reçues dans le même esprit qui a présidé à l'inauguration de la préférence britannique. C'est dans cet esprit que le Gouvernement depuis son arrivée au pouvoir, a fait disparaître les obstacles nuisibles au commerce interimpérial, atténué les restrictions vexatoires et modifié ou aboli les règlements arbitraires. Il s'est appliqué à favoriser l'accroissement du commerce interimpérial, tant au chapitre des importations qu'à celui des exportations; par les résolutions présentées aujourd'hui; il propose de faciliter l'accès à notre pays à certains produits de l'Empire. Les réductions proposées au tarif de préférence britannique ne peuvent être en aucune façon considérées comme des éléments de marchandage. Ce sont des concessions accordées tant aux producteurs britanniques qu'aux consommateurs canadiens, mais ces concessions sont consenties avec la ferme conviction que seul l'échange réciproquement avantageux de produits peut réaliser le bien commun qui doit être l'origine et le bien commun qui doit être l'origine et le but des accords de commerce interimpériaux. Le Canada sait très bien que la Grande-Bretagne, quand arrivera l'époque de la conférence, ne saura oublier ou ignorer la générosité passée du Canada quand il s'est agi d'accorder la préférence sur son marché aux produits britanniques. Cette générosité a sa preuve aujourd'hui dans le fait que près de sept cents numéros du tarif canadien, — c'est-à-dire, près de la moitié de tous les numéros du tarif, — portent la mention "en franchise" dans la colonne du tarif de préférence britannique. ... un bilan cristallisé aujourd'hui dans le fait que près de sept cents postes du tarif douanier canadien, la moitié du tarif pour ainsi dire, jouit de la franchise douainière dans la colonne de la préférence britannique.

On dit que l'un des secrets des succès militaires de Napoléon était son habileté à choisir des généraux compétents, et l'on a souvent répété la même chose au sujet de sir Wilfrid Laurier lequel, lors de la formation de son premier cabinet, s'entoura de "tous les talents". Cet exemple ne suffirait pas à lui seul à expliquer les succès de notre chef. La finesse politique doit être innée cupants actuels des banquettes ministérielles avec leurs prédécesseurs chez lui, car si l'on compare les occon ne peut nier qu'ils ne le cèdent à personne quant à la formation, à l'amour de la chose publique et aux résultats. Qui mieux que le ministre de la Justice (M. Lapointe) et le sénateur Dandurand auraient pu faire rejaillir plus d'honneur sur la politique canadienne? Qui aurait pu contribuer dans une plus large mesure à la prospérité économique du Canada que ne l'a fait le ministre des Finances dans son célèbre exposé budgétaire il y a six ans ce mois de mai-ci? Et le ministre répète son geste en mai de cette année. Où sont ceux qui, plus que l'ex-premier ministre de la Saskatchewan, le ministre actuel de l'Agriculture (M. Gardiner), peuvent s'enorgueillir d'un meilleur bilan politique et privé dans leur domaine respectif? Et il en est ainsi des autres ministres du cabinet. Le permier ministre a fait preuve dans le choix de ses lieutenants de la même compétence qu'il a déjà montrée à deux occasions antérieures. Accomplira-t-il ou non tout ce qu'il a projeté et désiré pour sa patrie qu'il aime et sert si bien, il n'en occupera pas moins dans l'histoire un rang égal à celui de tous ceux qui ont atteint ce poste élevé. Les qualités de chef du premier ministre sont inhérentes au sol d'où ont surgi les principes cardinaux du libéralisme. Sa direction suscite de l'initative, en pensée autant qu'en action, chez ses disciples, et accueille avec plaisir des vues indépendantes sur les nombreux problèmes demandant une solution pratique. C'est une direction qui reconnaît le pricipe politique énoncé par Edmund Burke il y a plus d'un siècle—une direction qui exige que le représentant exerce le jugement le plus averti non pas seulement dans le domaine restreint des intérêts d'une circonscription, mais donne surtout son attention aux affaires nationales de tout le pays. Ce sont des qualités de chef qui nous encouragent à étudier non seulement les problèmes de l'Etat, mais les questions internationales. C'est une direction qui nous porte à exprimer dans nos délibérations les vues les plus avancées sur toute question relative au bien de la nation. Les problèmes qui, avant la Grande Guerre, avaient un caractère purement national sont maintenant devenus internationaux dans leurs ramifications, et la situation mondiale aujourd'hui, rendue plus complexe et plus difficile par les événements des quelques derniers mois en Europe, exige la plus grande circonspection dans la législation domestique et les négociations de l'extérieur. Jusqu'à présent, en ce qui concerne les négociations internationales, le leader du ministère a montré qu'il se rend compte des besoins de l'heure et qu'il continuera de manière à ajouter un nouveau lustre à la réputation du pays à l'étranger et à inspirer confiance chez nous.

L'accord commercial avec les Etats-Unis est l'oeuvre d'un profond diplomate et d'un homme d'Etat supérieur. La dépression, issue des désagrégations économiques de la dernière guerre, a créé un nouveau problème, celui de l'individu. Nous avons toujours eu des problèmes d'Etat, que nous pensions pouvoir résoudre au moyen de législation, problèmes qui étaient, par conséquent, d'une application impersonnelle, mais ce n'est pas avant que le nationalisme intensif développé par l'esprit de guerre eût rendu impuissant les plus généreux mouvements de la Société des Nations, que nous orienter dans la voie d'une véritable reconstruction il fallait revenir aux principes fondamentaux. Nous devions nous occuper de l'individu et des motifs qui l'animent dans ses relations avec le prochain. Le contrôle de l'Etat est allé trop loin à notre insu. Le droit de l'individu à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur, dans le sens le plus élevé, était de plus en plus méconnu. La société devenait mécanisée au point que la liberté individuelle était restreinte et, en certains cas, violée.

Dans l'ère nouvelle du contrôle exagéré de l'Etat, l'initiative qui accompagnait les entreprises des particuliers disparaît graduellement, en même temps la dignité qui se rattache à la responsabilité personnelle. Les hommes et les femmes d'aujourd'hui disent à tous les gouvernements: "Vous avez accaparé la direction de la plupart des choses sur lesquelles nous exercions un empire, ou vous avez fait pis en les laissant tomber entre les mains d'intéressés égoïstes. Pourquoi nous soucier davantage de ces choses que vous appelez intérêts économiques? Vous avez créé une situation en empiétant sur nos droits. Il vous incombe donc, maintenant, de faire pour nous ce que nous aurions autrement pu faire pour nous-mêmes". C'est à cette mentalité que nous devons ce nouveau problème. Nous le devons à cette attitude qui a augmenté le nombre chômeurs et qui a été créée dès l'origine par la politique de ceux qui pensaient à tort que la restriction du commerce pouvait diminuer le coût de l'existence et augmenter la puissance d'achat du dollar.

En prônant le retour de ces droits à l'individu, je ne prône pas une doctrine nouvelle. C'est une philosophie aussi ancienne que le christianisme lui-même. L'homme, par sa nature même, par la dignité que lui imposent ses qualités qu'il tient de Dieu et par les responsabilités qu'exigent de lui son passage et son but dans la vie, doit occuper une place dominante dans l'agencement des choses; c'est pourquoi je prétends que le devoir du gouvernement est de donner une nouvelle orientation à la relation qui existe aujourd'hui entre l'homme et son entourage économique et d'établir sur une base intangible la sainteté des droits humains. Comment y arriver? Voilà qui appartient au Gouvernement et au Parlement, aux hommes honnêtes qui ont été envoyés à la Chambre pour résoudre ce problème. Je veux bien que les opinions soient partagées sur la façon de traiter les maux nationaux et sur l'efficacité des remèdes qu'il faut y apporter. Nous pourrons arriver à une solution par une discussion calme et raisonnée, mais les propagandistes et les théoriciens me rendent impatient. Toute doctrine qui défie l'autorité légalement constituée est fondamentalement fausse; et cependant cette doctrine a pénétré les esprits et enflammé les coeurs de centaines de nos chômeurs et les a induits à traverser le pays en marchant d'une capitale à l'autre pour réclamer des secours. Le malaise qui résulte naturellement de longues périodes de chômage forcé ne devrait pas en lui-même nous inquiéter, mais la rancoeur fomentée par une bande organisée d'agitateurs dirigés et financés par des centres communistes comme Moscou, voilà ce qui devrait nous inquiéter gravement.

Je suis bien aise de constater les brillantes provisions et l'optimisme que contient l'exposé budgétaire. Il faut cependant espérer que l'approbation à peu près unanime d'une politique aussi saine et aussi sensée abolira l'écart qu'il y a entre le producteur et le consommateur et fera taire à jamais la voix du régionaliste, de l'individu qui prétend qu'il est impossible d'harmoniser ces deux parties, aussi longtemps que nous aurons une région de l'Ouest où domine l'élément agricole et une région de l'Est qui doit conserver sa position industrielle. Après le maniaque socialiste, qui veut détruire notre nationalité et notre intégrité, le plus grand ennemi de l'harmonie nationale est le régionaliste qui veut nous diviser selon les lignes géographiques.

Avec le problème des chemins de fer, qui a désorganisé toute notre structure financière, avec le problème de l'organisation des marchés, qui a jusqu'ici déconcerté nos experts, avec le problème commercial aux immenses complications internationales et avec un problème de chômage qui menace gravement le bien-être et le bonheur de notre population, nous avons devant nous une tâche qui exige la plus grande patience, la plus grande habileté et le plus grand d'initiative, une tâche dont je crois le Gouvernement capable, pourvu que l'effort soit un, qu'il soit donné de tout coeur et d'une façon bien déterminée. Si je suis bon juge du tempéramment de la population canadienne, cette dernière ne souffrina pas de retard de

(Suite à la page 6)

Un vandalisme sacrilège



Des vandales agissant d'après des motifs que la police n'a pu établir, ont détruit récemment les monuments et pierres tombales dans plusieurs cimetières de Kamsack, Sask., et causé des dommages évalués à $7,000. Notre photo montre des tailleurs de pierre travaillant à réparer les dommages causés par des maraudeurs nocturnes.

SUR LA FERME

Le vers gris---un fléau du jardin

Le petit jardinier aussi bien que le maraîcher savent que le vers gris est l'un des insectes les plus nuisibles de tous. Il cause d'immenses dégâts tous les ans, spécialement au printemps et au commencement de l'été, lorsque les plantes sont encore jeunes. Le genre de dégâts causé par ces insectes varie beaucoup suivant l'espèce. Le plus souvent les vers gris, qui se nourrissent au niveau du sol, fauchent la tige de la plante et celle-ci tombe et meurt. Les vers gris grimpants montent sur la plante et se nourrissent du feuillage, tandis que les autres espèces attaquent les racines. La plupart des vers gris ont des habitudes nocturnes, ils se cachent dans la terre le jour et en sortent le soir pour se nourrir de leur plante favorite. Ils sont très répandus sur tous les points du Canada.

On peut détruire les vers gris dans le jardin au moyen d'un appât empoisonné que l'on épand à la volée sur la terre, avant d'enfouir les semences ou de repiquer les jeunes plants. Cet appât a la composition suivantes:— son, 20 livres; mélasse, 1 pinte; vert de Paris, ½ livre; eau, environ 2½ gallons. Pour faire cet appât, dit Alan G. Dustan, du Service des insectes nuisibles aux récoltes de grande culture et de jardin, de la Division fédérale de l'Entomologie, il faut d'abord mélanger parfaitement les ingrédients secs. On ajoute ensuite la mélasse à l'eau en brassant et on ajoute le son et le vert de Paris à cette solution. En mélangeant l'appât, ajoutez juste assez d'eau pour que la substance ait la consistance de sciure de bois humide. Il ne faut pas qu'elle soit baveuse, mais qu'elle s'émiette dans les mains et qu'elle glisse bien à travers les doigts.

Dans l'Est du Canada, on étale l'appât en une couche mince et égale sur la surface du sol quelques jours avant de semer ou de transplanter. Cette opération doit se faire le soir et seulement après une journée chaude, car si la nuit est froids les vers gris ne mangent guère et l'appât sera perdu. Si les plants sont déjà dans le jardin, une cuiller à thé de l'appât autour de la base de chaque plante, le soir, donne de bons résultats.

Dans les Provinces des Prairies, l'appât doit être épandu après les semailles mais avant que les plantes soient levées. Pour les plants transplantés, l'appât doit être appliqué deux ou trois jours avant la rtansplantation. En outre, le sol à traiter doit d'abord être arrosé mais il faut le laisser se réchauffer avant d'y épandre l'appât empoisonné.

En Colombie-Britannique, les moyens répressifs employés sont à peu près les mêmes que dans l'Est du Canada, mais on recommande dans cette province d'ajouter trois ou quatre citrons à l'appât. On emploie aussi bien le jus que le zeste du citron; on les ajoute à la partie liquide de l'appât pendant sa préparation. Cette appât est un poison violent, il ne faut donc jamais le laisser à la portées des enfants ou des animaux.

La récolte de blé aux Etats-Unis

33 millions de plus que l'an dernier.—Un peu moins que les premiers estimés.—Le rendement par acre en blé d'hiver sera de 12.9 boisseaux.—Deux millions d'acres de plus ont été ensemencés cette année.

PETITE RECOLTE DE FOIN

WASHINGTON.— D'après l'office des statistiques, la récolte de blé d'hiver aux Etats-Unis est estimée à 463,708,000boisseaux comparativement à 433,447,000 boisseaux récoltés l'an dernier. Ces estimés sont basés sur les conditions prévalant au premier mai. D'après ces statistiques officielles, mais non finales, les prévisions d'une récolte de 463,708,000 boiseaux marquent une diminution de 30,000,000 boisseaux par rapport aux premiers estimés qui s'élevaient à 493,166,000 boisseaux de blé.

L'Office des statistiques estime que le rendement par acre, en blé d'hiver, sera de 12.9 boisseaux, et qu'au premier mai les prévisions atteignent 67 pour cent de la récolte normale.

Le rapport mentionne de 47,529,000 acres ont été ensemencés en blé d'hiver comparativement à 44,530,000 acres l'an dernier.

L'office des statistiques annonce que la récolte de seigle sera approximativement de 35,352,000 boisseaux à rapprocher d'une récolte de 57,936,000 boisseaux l'an dernier. Le même rapport préliminaire sur les récoltes annonce que la récolte de foin sera approximativement à 78.5 pour cent de la normale.

DIVERS

Une corneille de $500.

Il y a quelque part dans la province, ou ailleurs une fameuse corneille dont la capture rapporterait $500.00; mais comme toutes ses congénères, elle est très méfiante.

La campagne de destruction des corneilles est plutôt lente, car cet oiseau noir fuit les pièges et les appâts.

Plus de 856 corneilles portent des bandes numérotées. De ce nombre, 855 rapporteront 0.15c chacune, pour celui qui les attrapera.

Avec le concours de la Ligue du poisson et du gibier, M. W. F. Kerr, chef du département, qui a lancé cette camapgne, espère beaucoup de bien quand même de cette organisation, lorsqu'elle aura terminé son travail de destruction des noirs maraudeurs, par toute la province.

Entrefilets

En 1936, à venir jusqu'au 30 avril, les exportations de bovins canadiens aux Etats-Unis se sont chiffrées au total par 75,826 têtes contre 56,312 pendant la période correspondante de 1935.

* * *

Le miel absorbe l'humidité de l'air et perd rapidement son arôme et son goût. Il ne faut donc pas le laisser à découvert plus longtemps qu'il n'est nécessaire, dit l'Apiculteur du Dominion.

* * *

Pendant les quatre premiers mois de 1936 le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail a délivré 28,912 certificats de généralogie, approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture.

* * *

Les provinces de l'Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard fonctionnent sous les règlements gouvernant l'approbation des couvoirs et tous les poussins qui sont produits proviennent de basses-cours sélectionnées, à sang éprouvé.

La semence de fourrage

Nous avons publié, la semaine dernière, une annonce de la T. Eaton Co., Ltd. qui mérite plus qu'une attention ordinaire parce qu'elle attire l'attention sur la meilleure manière de rectifier la situation avec laquelle les fermiers sont seulement trop familiers — la pâture insuffisante dans certain district obligeant beaucoup de fermiers d'acheter de la pâture à un prix trop haut.

La solution est, très naturellement, comme l'indique l'annonce, la semence de quelques acres de maïs, de mils, ou autres pâtures.

L'annonce réfère à une sélection complète de fourrage à des prix très attrayants, aussi une collection de légumes pour les fermiers contenant plus de vingt variétés de graines de légumes au modique prix de 85c.

Les exportations

OTTAWA.— Les exportations canadiennes sur les Etats-Unis, se sont beaucoup améliorées, pendant les quatre premiers mois de cette l'année, si on les compare avec l'année dernière, d'après le rapport de M. W. D. Euler, ministre du commerce et de l'industrie. Sont surtout remarquables les gains des produits agricoles et forestiers.

Grâce à la réduction du tarif sur les chevaux, de $30.00 à $20.00 par tête, le nombre de chevaux vendus aux Etats-Unis a passé de 1,600 à 8.700, estimés de $199,000 à $1,025,000, ou plus de 400 pour cent.

Les porcs exportés ont augmentés de 39,000 à 75,000, estimés $2,262,000 en 1935, et $3,605,000 en 1936.

Les exportations de fromages ont augmentées de $21,000 à $407,000; les cuirs fins, de $6,000 à $43,000; le sucre d'érable, de $47,000 à $492,000; les navets, de $173,000 à $355,000; les volailles, de $1,800 à $46,500. Le bois de construction exporté a augmenté de $1,642,000 à $3,227,000; le bois d'ébenisterie, à $1,510,000; le bois de pulpe, de $6,724,000 à $7,965,000; et les imprimés, de $29,315,000 à $23,589,000.

Le 1er ministre de la France



M. Léon Blum dirigera vraisemblablement les destinées de la France à la suite des dernières élections qui ont donné le pouvoir au groupe qu'il dirige. Il a déjà fait des déclarations d'une grande importance. Il veut un commerce plus libre avec les aurtes nations, des relations plus pacifiques avec l'Allemagne. Il pense encore que la France pourra payer ses dettes de guerre aux Etats-Unis. C'est le 1er juin prochain que M. L. Blum prendra officiellement le pouvoir et dans un discours qu'il prononcera à Paris il fera connaître les grandes lignes de sa politique nouvelle.

Nouvelles

LA GELEE

Pour la troisième fois, ce printemps, la gelée a causé des dommages en Ontario. Dans la province de Québec, la gelée a fait aussi des dommages considérables aux arbres fruitiers, aux légumes et aux plantes.

BELLE APPARENCE

EDMONTON.— Dans l'ouest du Canada, en général, les champs ont belle apparence, bien que personne ne puisse prédire ce que sera la récolte cette année. Toutefois, on peut dire que depuis huit ans, les pronostics, cette année sont meilleurs.

EXEMPTIONS

OTTAWA.— Les importations de houblons, de saindoux et de sel seront exemptes de la taxe de vente, d'aprés un amendement aux résolutions du budget, proposé à la Chambre des Communes par M. C. Dunning, ministre de la finance.

Deux grands problèmes

La structure économique de l'Ouest du Canada est basée sur la culture du blé, et peut-être en sera-t-il ainsi encore longtemps; ceci dépend surtout de la quantité moyenne du blé produite chaque année.

Quelle quantité de blé doit être cultivée annuellement pour accommoder les fermiers et règler le taux de la vie? Et quels sont les facteurs qui gouvernement la production du blé?

Aujourd'hui, dans l'Ouest du Canada les emblavures sont d'environ vingt-quatre millions d'acres, et en tenant compte d'une récolte moyenne de 16.5 minots à l'acre, la récolte globale du blé devrait être approximativement de 400 millions de boisseaux, chaque année. Ainsi, la structure économique de l'Ouest et son prix de la vie se maintiendront.

Discours . . .

(Suite à la page 5)

ce côté. Dans cette tâche monumentale, il n'y a pas lieu à des récriminations politiques, ce n'est même pas le moment de critiquer ceux qui ont essayé de résoudre nos difficultés et qui n'y ont pas réussi. Nous ne devrions pas regarder d'un mauvais oeil les honorables membres de la gauche ni leur en vouloir parce qu'ils n'ont pas réussi à résoudre nos difficultés quand ils étaient au pouvoir. Nous devrions examiner ces grandes questions dans un esprit de coopération et en oubliant toute acrimonie qui a pu résulter de la chaleur d'une campagne électorale. Ce n'est pas le pessimisme qui m'ispire ces observations. Elles me sont suggérées peut-être plus par l'intérêt personnel que par l'intérêt public.

Cet appel à la bonne volonté que je fais pour le règlement de nos problèmes intérieurs, je voudrais le faire aussi pour les négociations internationales. L'expérience a prouvé qu'on ne peut forcer la bonne volonté des autres. La bonne volonté dans les relations internationales, humaines, repose sur la confiance et le respect mutuels. C'est quelque chose qu'il faut cultiver de longue main, sans qu'on puisse soupçonner de motifs intéressés. Par conséquent, je ne manque pas de sens pratique lorsque je soutiens que la culture du bon vouloir constitue un pas qui devrait précéder tous les efforts tentés en vue de conclure des accords commerciaux. Un envoyé qui apporte un message de bon vouloir au peuple d'un autre pays accomplira plus suivant moi qu'une coterie d'experts commerciaux armés de statistiques et ayant évidemment reçu la mission de conclure le marché le plus rigoureux possible. Permettez-moi de citer un passage de l'exposé budgétaire que je relève à la page (2610 ou 2611):

Pour manifester notre bonne volonté et le sincère désir que nous avons de développer le commerce entre le Canada et l'Etat libre d'Irlande, on propose des abaissements de droits, dans le tarif de préférence britannique seulement, sur certains produits propres à l'Etat libre d'Irlande, savoir: tout vin de prune et popeline d'Irlande.

Je ne dis pas que dans des transactions de cette nature nous devrions permettre que de pareilles choses se produisent; j'indique tout simplement ce que je considère être la manière de procéder la plus logique et la plus diplomatique quant aux efforts que l'on doit tenter afin d'étendre nos relations commerciales à d'autres pays, du moment qu'un sentiment de défiance existe déjà. La meilleure preuve de l'efficacité et de la sagesse de cette politique d'étendre à d'autres pays nos relations commerciales, ce sont les succès qui on couronné nos efforts en nous offrant l'occasion d'augmenter le volume de nos échanges. La force de l'exemple constitue un excellent encouragement et j'ai la conviction que, se rendant compte de l'avantage qu'offre cette politique, d'autres pays l'adopteront aussi; il s'ensuivra la fin du marasme dont souffre le commerce international et la solution à donner à ce problème mondial qui constitue l'héritage que nous a légué la Grande Guerre.

Je pourrais suivre les orateurs qui m'ont précédé dans le domaine des chiffres monsieur l'Orateur, et procéder à une analyse de la direction des affaires au moyen de statistiques comparatives; cependant, vu que c'est la première fois que je prends la parole dans cette enceinte, il est préférable que je m'en tienne à offrir à la considération des honorables membres quelques principes économiques qui cadrent avec la doctrine libérale. Je laisse à ceux qui sont très forts en mathématiques et dont l'esprit se meut à l'aise dans ce domaine la tâche d'analyser les chiffres. J'ai l'intention monsieur, d'appuyer de mon vote l'exposé budgétaire en discussion. D'aucuns prétendent qu'il ne va pas assez loin tandis que d'autres sont d'avis qu'il va trop loin. Pour quelque-uns, il indique la domination des gros capitalistes tandis que pour d'autres, il vise à faire plaisir à la population de l'Est du Canada. Pour ma part, après l'avoir étudié avec soin, c'est le meilleur exposé budgétaire qui pouvait être déposé, dans les circonstances. Je n'hésite pas à le dire, mes commettants ont toujours eu confiance dans le ministre des Finances et elle est justifiée cette confiance par la diminution de 25 à 7 1-2 p. 100 des droits imposés sur les instruments aratoires, ainsi que par la réduction des droits du tarif intermédiaire sur l'essence à moteur de 2 c. 1-2 à 1c. J'ai la conviction qu'après que cette politique cette politique douanière aura été en vigueur pendant quelques années, les anciens murmures de mort du parti tory ne se feront plus entendre et des sillons mêmes tracés dans le sol canadien, nos populations rurales feront sortir des murmures de vie. Et pour terminer, je citerai les paroles de lord Morley:

Nous ne devons pas juger des institutions humaines à la lumière blanche qui illumine l'Utopie. Il faut toujours faire la part de la fragilité humaine. Croyant au pouvoir que possède la démocratie de gouverneur, je donnerai et je donne mon vote à la cause libérale pour une seule raison — l'histoire et les faits actuels me disent que le libéralisme est aujourd'hui la doctrine politique d'espoir du monde, car il porte en lui un accent qui sonne toujours juste à une époque de désenchantements.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

Delmas

Le beau temps est enfin revenu et les semailles vont grand train. Une bonne pluie serait bienfaisante,car la terre est déjà bien sèche.

M. et Mme Joseph Morin sont revenus parmi nous, après avoir passé l'hiver avec leurs enfants dans le New Hampshire.

BAPTEMES:

M. et Mre Joseph Goulet, une fille baptisée sous les noms de Marie-Reine, Rachelle. Parrain et marraine, M. et Mme J. A. Roy, grand parents de l'enfant;

M. et Mme Champagne, un garçon baptisée sous les noms de Maurice, Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Laurier Bellavance.

DECES:

Louis Michaud est décédé à l'hôpital d'une double pneumonie à l'âge de dix mois. Sont venus de Blaine Lake pour l'enterrement, Mme John Lavoie, Mme Louis Olivier, M. Félix Conan, M. A. Olivier et Mlle Hélène Lavoie cette dernière séjournera deux mois ici avec sa soeur.

Nous offrons nos smpathies à la famille.

Nous avons aussi la douleur d'apprendre la mort de Wilfrid Arcand âgé de seize ans. Il est décédé à la demeure de ses parents d'une attaque de coeur. Il eut le bonheur de mourir après avoir reçu les derniers sacrements, entouré de ses parents, de notre bon curé, de quelques religieuses et du médecin. Il laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme Georges Arcand, ses frères et ses soeurs, Marie, Damase, Jean et Thelma ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Un touchant service eut lieu en l'église paroissiale en présence d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

Les Dames de sainte Anne.. ..12-1

Les activités de la ligue des Dames de Ste Anne et des Enfants de Marie reprennent ce printemps, après avoir été suspendues pendant les mois d'hiver.

Un beau concert eut lieu à la salle du couvent, dimanche soir, le 10 mai. aL salle était comble. Le drame, intitulé Vers le bonheur, fut préparé par les institutrices de l'école du village. Les actrices ont certainement bien rempli leur rôle respectif, qui fut tantôt gai, tantôt triste. Cette soirée a sûrement contribué au perfectionnement de la langue française chez nos élèves. Nous remercions les parents et amis de les avoir encourager en venant si nombreux.

Leoville

EN VOYAGE:

Alice L'Heureux, Mme Dubas, Irène Crossland, à Prince-Albert; M. et Mme Fred. Bouchard, à Shell River.

****

DE RETOUR:

Charles Ménard de Lampman; V. Pinet de Debden.

De PASSAGE:

Romulus Beaulac de Bellevue; M. l'abbé Alex. Paradis de Laventure; M. l'abbé Burrell de Spiritwood.

NAISSANCES:

Joseph Jean-Paul, Marcel, enfant de Adélard Couture et Isabelle Fontaine. Parrain et marraine, Paul Manegre et son épouse.

Joseph, Marcel, Armand, enfant de Louis Denis et Lorette Chalifour. Parrain et marraine Clothaire Denis et son épouse.

Vonda

Remerciements

"Madame Charles Lescelleur et ses enfants désirent remercier tous leurs amis qui ont rendu de si grands services durant la maladie et à la mort de leur cher époux et père. Ils désirent remercier spécialement les amis de M. Le Scelleur, qui se sont fait un devoir de passer les nuits à son chevet durant sa longue maladie".

Mde C. LeScelleur.

Meyronne

BAPTEME:

Adam, Nick Kutschall, né le 4 mai, baptisé le 18, fils de Nick Kutschall et de Madeleine Csada de Hazenmore. Parrain et marraine, Adam Schwartz et Madeleine Schissler.

NOUVELLES:

MM. Delphis et Victor Philibert sont revenus de Tisdale où ils ont passé l'hiver. Mlle Léona Smith a quitté Laflèche pour prendre un nouvel emploi à Hodgeville. M. Oswald Salvail a souffert pendant plusieurs semaines d'une violente crise rhumatismale; un traitement spécial améliore son état et il doit prochainement retourner chez lui, sur la ferme. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement. Mlle Yvonne Salvail a pris une occupation à Laflèche. Mlle Antoinette Fortier était en visite chez ses parents, récemment. Nous constatons que M. Joseph Girardin, propriétaire du garage canadien-français de Meyronne, a réussi à nous obtenir de la Compagnie "Firestone" des circulaires en français. Félicitations! Mme Trefflé Brisebois, qui était bien souffrante depuis plusieurs mois, a subi une opération délicate à l'hôpital de Gravelbourg. L'opération ayant bien réussi, nous dit-on, le mieux s'accentuera, sans doute, de jour en jour Mme Arsène Bouvier, à cause des effets d'une mauvaise grippe, a été emmenée d'urgence à l'hôpital de Gravelbourg. Son état s'améliore. Nous prions pour nos malades et souhaitons qu'ils soient bientôt rendus à leurs foyers.

M. et Mme Pierre Bouvier et leurs enfants ont quitté Meyronne pour aller s'installer sur leur ferme à Lisieux; nous leur souhaitons le meilleur succès.

LES SEMAILLES:

Malgré quelques heures de ce vent dont nous nous fatiguons si vite, la température est clémente aux semailles et nos fermiers sont bien avancés. Tout verdit dans les champs et dans les jardins.

M. L'ABBE BRANCH:

Le 10 mai, M. l'abbé Branch, accompagné de quatre Routiers: MM. Ladouceur, Gauthier, Doutre et Bourgeois, nous faisait la faveur d'une visite. Son sermon sur la sainte Vierge, donné précisément le jour de la fête des Mères, nous fut doux et consolant. L'après-midi de ce même dimanche réunissait à la salle municipale un beau nombre de catholiques restés pour voir dans le film "Fabiola" la vie des chrétiens aux catacombes et les horreurs de la persécution. Ne nous sentions-nous pas bien faibles au contact de tant d'héroïsme pour confesser sa foi, mais il nous semblait pourtant qu'à l'exemple de l'attitude de la douce et ferme Agnés envers Fabiola, nous pouvions, en faisant de l'apostolat laïque, étendre le règne de Dieu autour de nous. La foi que personnifiait le "Pèlerinage de Ponteix" et l'oeuvre d'Action catholique qui domine la "vie scoute au campement" et ailleurs ne prouvent-elles pas que la religion du Christ peut depuis dix-neuf cents ans tirer le bien du mal et qu'elle triomphera jusqu'au bout.

Nous remercions bien respectueusement M. le Curé de nous avoir ménagé cette bonne distraction et nous sommes reconnaissants à M. l'abbé Branch d'avoir bien voulu se déranger pour nous.

Storthoaks

Les exercices de la Semaine Sainte furent suivis pieusement. Le Jeudi Saint, pendant la grand'messe, ce fut une scène touchante de voir la foule des fidèles s'approcher de la Sainte Table. Le saint jour de Pâques fut la résurrection des âmes.

Bien que les travaux des champs soient en retard cette année, une température idéale vint à notre secours et les semailles sont à leur fin. Puisse la Divine Providence bénir nos espérances.

Maintenant, attention! amis lecteurs le 21 juin prochain aura lieu dans la salle publique de Storthoaks une séance récréative sous les auspices du cercle de l'A.C.F.C. Vous êtes tous invités à venir admirer les talents comiques de nos artistes locaux et de les encourager de votre présence. Donc, si vous voulez vous dérider et passer une agréable soirée, venez à Storthoaks, le 21 juin et vous serez satisfaits. Bienvenue à tous.

Le premier avril nous souhaitions une cordiale bienvenue à Mlle Yvonne Pollard,, de Kinnistino, Sask., qui est venue s'établir parmi nous.

Le 18 avril, M. Jean Carrière nous quitta pour se rendre à Lajard Sask., où il a trouvé un emploi. Présentement, M. Alphonse Pinette, étudiant au juniorat de St. Boniface, est en visite au presbytère, chez sa tante, Mlle Eugènie Pinnette, ménagère de M. l'Abbé Férland. Son mauvais état de santé lui a fait abandonner ses études. Nous lui souhations un prompt rétablissement.

MARIAGES:

Le 15 avril, M. Aimé Carrière, fils majeur de M.et Mme Patrice Carrière conduisait à l'autel Mlle Yvonne Pollard, fille majeure de feu M. John Pollard et de Mme Pollard. M. Patrice Carrière servait de témoin à son fils, et M. Camille Carrière, frère du marié servait de témoin à Mlle Pollard.

Le 16 avril, M. Joseph Raoul Sylvestre, fils majeur de M. et Mme Prospère Sylvestre, de la paroisse de St-Maurice, épousait Mlle Marie Tolut, fille majeure de M. et Mme Jean Tolut. Témoins: M. Prospère Sylvestre et Germaine Tolut. Ces derniers nous quittérent pour aller demeurer à St-Maurice. Nous souhaitons bonheur, prospérité et longue vie à ces nouveaux époux.

BAPTEMES:

Le 5 avril, Carmène, Cécile, enfant de M. et Mme Arthur Lapierre, née Germaine Héviron. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Lapierre, oncle et tante de l'enfant.

Le 26 avril, Thomas, Jacques, Ernest, enfant de M. et Mme Ernest Dubois, née Alice Dunnigan. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Dubois, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Alphonse Pinette et Mlle Elizabeth Thibeault.

Le 26 avril, Maurice, Lucien, Félicien, enfant de M. et Mme Félicien Henrioux, née Marguerite Sobry. Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Sobry, grands parents de l'enfant.

Assemblée annuelle des membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg

Les membres de l'Association Saint Jean-Baptiste de Gravelbourg ont tenu leur assemblée annuelle le dimanche, 17 mai, à la Salle Saint-Jean-Baptiste.

Il y avait une belle assistance et plusieurs nouveaux membres ont été admis dans la société.

Quatre nouveaux directeurs ont été élus pour trois ans: Messieurs Nap. Aussant, Elphège Gauthier, Toussaint Deaust et Emile Dorais.

Il a été décidé de fêter la Saint-Jean-Baptiste le 2 juin.

Immédiatement après l'assemblée annuelle, il y eut réunion des directeurs. Au cours de l'assemblée le vote a été pris et les officiers suivants ont été élus:

Président honoraire: S. E. Mgr Melanson;

Aumônier: M. l'abbé J. E. Branch;

Président: Le juge Ths. Gallant;

1er Vice-Président: Chs. Lemoine;

2ème Vice-Président: Nap. Aussant;

Secrétaire-trésorier: Emile Dorais;

Commissaire-ordonnateur: Georges Levac;

Sergent d'armes: Nap. Mercier.

Les directeurs ont confié l'organisation de la fête du 23 juin à M. l'abbé.

Nouvelles de Cut Knife

Tout fut tranquille pour un mois; maintenant, soit le beau temps ou les travaux des champs ramènent les nouvelles!

Le comité d'action catholique annonça dernièrement les résultats du concours de catéchisme, pendant l'hiver. Mlle Rose Hoffman de là classe de 12 à 16 obtint le prix d'excellence pour le meilleur travail personnel, Mlle Marie Bird fut au premier rang, dans la classe des plus vieux, et Mlle Rita Beaudry, première dans la classe des plus jeunes. Nos félicitations aux gagnantes ainsi qu'au comité organisateur.

La vente de cuisine organisée par les dames de Ste Anne fut bien réussie; qu'elles continuent cet été.

Les jeunes coopérateurs se réunirent au presbytère le trois mai dernier. On décida d'aller à la ferme expérimentale de Scott, le 21 mai. Tous les jeunes catholiques sont cordialement invités.

Nous sommes heureux de revoir Mlle Béatrice Thibodeau en bonne santé et aussi joyeuse qu'avant sa maladie.

Tous les paroissiens apprirent avec étonnement le terrible accident du cinq mai dernier. La victime, Léonard Beaudry âgé de deux ans était le fils de feu Tèlesphore Beaudry de cette paroisse mort tragiquement lui aussi, il y a un an. La veille de sa mort le petit Léonard avait dit: "Papa va venir me chercher pour un long voyage". Il est mort en prédestiné, consolez-vous parents et amis.

Samedi, le neuf mai, à 7 hrs p.m. eut lieu l'inhumation de Patrice Murphy, de cette paroisse. Les parents, amis et voisins de ce catholique modèle se réunirent au cimetière pour lui rendre leurs derniers tributs de sympathie.

Les notes..

(Suite de la page 6)

Wauchope

Gr. VII.— Rita Boutin, 90; Marguerite Goeujon, 89; Sidonie Goeujon, 87.

Gr. VI.— Albert Leurquin, 85; Laurette Landry, 83; Gérard Boutin, 83.

Gr. V.— Lucien Boutin, 82; M. Anne Landry, 80.

Gr. IV.— Ida Gaudet, 81; Eveline Kenler, 80; Cécile Landry, 80.

FLUCTUATION
de nos
Abonnements
IL FAUT LES DOUBLER

100— —100
95— —95
90— —90
85— —85
80— —80
75— —75
70— —70
65— —65
60— —60
55— —55
50— —50
45— —45
40— —40
35— —35
30— —30
25— —25
20— —20
15— —15
10— —10
5— —5

Nous avons atteint cette semaine 48.89% de notre OBJECTIF

La Tournée du Patriote

par le Collège Mathieu de Gravelbourg

N'aura pas lieu cette année

Nous venons de recevoir une lettre du Collège nous avisant qu'il lui était impossible de prendre la direction de la campagne d'abonnements cette année.

Etant donné que tous les abonnements deviennent dûs dans les trois prochains mois, nous demandons à tous les centres d'abonnés de former un comité du Patriote, le plus tôt possible, et de nous proposer leur plan de recrutement.

Nous comptons toujours sur le dévouement des curés et des desservants pour nous prêter main-forte dans la diffusion du bon journal. Il faudrait autant que possible recruter les abonnements d'ici à la fin de juillet car nous avons un compte de $1,000.00 à payer d'ici au mois d'août pour la balance du char de papier que nous avons acheté l'été dernier avec l'argent de la tournée.........

L'ADMINISTRATION

"Une de perdue deux de trouvées"

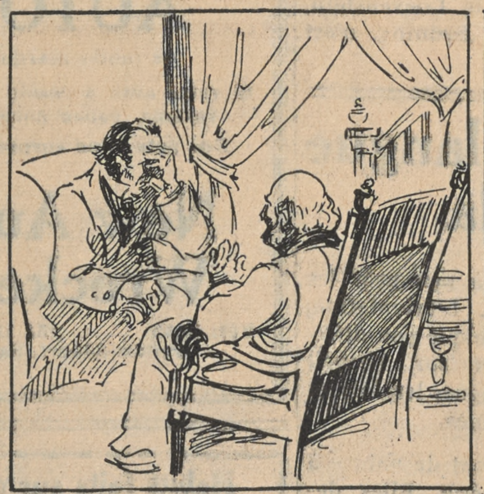
(G. de Boucherville) Illustration: Jules Paquette

Editeur
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des T ois-Rivières.

26



Sans se rendre aux raisons du docteur, le juge de la cour des preuves lui remit un chèque, en paiement de sa dette de reconnaissance et d'affaire. Rivard accepta et plia le papier prenant bien garde de le regarder, pour simuler jusqu'à la fin son prétendu désintéressement des biens de ce monde. Puis on parla d'affaires et de nouvelles.



La conversation tomba sur le sujet d'Alphonse Meunier. "Vous étiez je crois, son médecin? dit le juge. — "Son ami, fit Rivard, en échappant un sanglot. Le cher Alphonse était mon ami de coeur. Il me manquera toujours. — J'étais content de voir dans la lecture du testament, qu'il ait pensé à vous en vous laissant $3,000. pour vos pauvres, [illegible]"



"Mais je fus surpris que vous ne fussiez pas son exécuteur testamentaire au lieu de ce Pierre de St-Luc, un marin qui ne tient pas en place. — Le capitaine Pierre a bien son mérite, répondit le docteur d'une voix attendrie. Alphonse Meunier! Comme ce nom me remue le coeur! — Je vous demande pardon de l'avoir prononcé. N'en parlons [illegible]"



"Cet argent, ces $3,000.00 laissées par mon meilleur ami, ajoute le docteur Rivard, j'ai dessein de m'en servir pour une oeuvre bien chère. Je voudrais me faire le protecteur d'un enfant actuellement détenu à l'hospice des aliénés. Cet être ne serait pas dépourvu. Je veux adopter Jérôme, l'enfant inconnu. Mais je ne sais comment faire".

NOUVELLES

M. Roy ne sera pas lieutenant- gouverneur

CALGARY.— M. Philippe Roy, autrefois d'Edmonton, maintenant ministre du Canada en France, n'envie pas le poste de lieutenant-gouverneur de l'Alberta. M. Roy est venu ici visiter sa fille, Mme J. D. Southam. Il a dit que la rumeur voulant qu'il succède à M. W. L. Walsh, l'actuel lieutenant-gouverneur, est sans fondement.

:::

Le port de Churchill

L'initiative de la Chambre de Commerce de Régina égalisant le taux du fret entre Churchill-Régina et Churchill-Winnipeg augmentera considérablement le tonnage de la route transatlantique de la Baie d'Hudson, a déclaré M. Mahon, président de la transportation et du Comité des taux à la Chambre de Commerce locale. Ainsi, le port de Churchill faisant plus d'affaires, les taux de l'assurance maritime de la Baie d'Hudson baisseront en conséquence.

:::

LE RECENSEMENT

SASKATOON.— Le recensement des trois provinces de l'Ouest commencera le premier juin.

Le bureau des Statistiques du Dominion souligne l'importance actuelle de cet inventaire complet et exact.

:::

BOURSIER FRANCAIS

EDMONTON.— Edward J.-H. Greene, 22 ans, diplômé de l'Université de l'Alberta, a reçu la bourse de 11,000 francs du Gouvernement français et il pourra étudier un an dans une université française.

:::

Système de certificats

Il fonctionnera en Alberta, où on entreprendra des travaux

ST-PAUL, Alberta.— Certains marchands de gros ont déjà promis d'accepter des certificats du gouvernement en paiement de comptes, et le gouvernement de l'Alberta est maintenant prêt à entreprendre un programme de travaux publics, en émettant des certificats comme salaires.

Le 1er juin est la date fixée pour la mise à exécution du programme, a déclaré l'hon. Lucien Maynard, ministre sans portefeuille dans le cabinet Aberhart. Les certificats seront de un, deux et cinq dollars.

:::

Tempête de grêle

CALGARY.— Un orage électrique accompagné de grêle s'est abattu sur le sud de l'Alberta.

Les jardins furent un peu endommagés, mais non pas les champs, parceque les grains ne sont pas encore assez levés.

:::

L'industrie de la gazoline

OTTAWA.— L'office du tarif surveillera attentivement l'industrie de la gazoline, à la lumière des changements tarifaires annoncés au budget, et particulièrement les fluctuations du prix, a déclaré le ministre de la finance, M. C. A. Dunning.

:::

POUR LES CHOMEURS

MONTREAL.— Dès le premier juin prochain dans la province de Québec, un programme de travaux publics sera substitué aux secours en argent pour les chômeurs.

L'AVIATION

Envolée vers le nord

Après dix-neuf jours de repos forcé, les aéroplanes ont de nouveau repris leurs envolées vers le nord.

Le pilote Angus Campbell est retourné samedi dernier d'un voyage au Lac la Ronge, Stanley et Lac Montréal. Les deux compagnies d'aviation locales ont chacune deux aéroplanes prêts pour le service du nord.

Plusieurs baies sont ouvertes, mais certains grands lacs sont encore bloqués de glace, dans le nord.

:::

Nouveau hydroavion

La compagnie "Canadian Airways" a fait l'acquisition d'un nouveau hydroavion "Fairchild 71-C", de Winnipeg, qui sera piloté par le surintendant de cette compagnie, Walter Gilbert, et sera affecté, cette été, au service des mines d'or et aura pour base Prince-Albert. Cette nouvelle machine pourra accomoder six passagers et le pilote. Avec son chargement, elle pèse 3 tonnes.

:::

Les Normands en Amérique

OTTAWA.— A la section historique de la Société Royale du Canada, le colonel Wilfrid Bovey de l'Université McGill, Montréal, a fait revivre la théorie qui prétend qu'un ancien explorateur normand a découvert le golfe du Saint-Laurent et l'Isle du Prince Edouard plus de cinq cent ans avant Christophe Colomb.

:::

Le commerce australien

CANBERRA, Australie. — Sir Henry Gullett, sous-ministre du commerce, en Australie, annonce une nouvelle politique commerciale affectant surtout les Etats-Unis et le Japon, et consistant en augmentations du tarif sur les marchandises étrangères, dans le but d'augmenter son commerce avec l'empire.



Une autre épuration



Selon une rumeur de Londres, plus de 200 membres de la garde de corps d'Hitler, la troupe à uniforme noire d'assaut, auraient été arrêtés et envoyés dans les camps de concentration. Des rapports annonçaient en outre que Heinrich Himmlers, chef de la troupe, était surveillé par des agents de la police secrète.

Armée allemande d'au moins 300,000 hommes en Rhénanie

C'est ce qu'asnonce la France. Les Allemands y posséderaient aussi des fortifications

PARIS.— La France a annoncé officiellement à la Grande-Bretagne et à la Belgique, dit-on de bonne source, que l'Allemagne possède des fortifications et une armée de 300,000 hommes ou plus dans la zone de la Rhénanie.

D'après un rapport de l'état-major général de l'armée française, il y avait 56,000 soldats réguliers et 250,000 autres militaires dans la région remilitarisée le 7 mai, après que l'Allemagne eut dénoncé le traité de Locarno.

UNE OPINION

LIVERPOOL.— M. J. E. Wallace, célèbre musicien de Liverpool, prétend que le chant murmuré, le "crooning", est le comble de l'imbécilité des temps modernes.

:::

Tremblement de terre

SHANGHAI, Chine.— Au centre de la Chine, de violents tremblements de terre ont fait plusieurs centaines de victimes. A Pingshin, soixante pour cent des bâtiments furent démolis.

:::

Tribut de reconnaissance

ANVERS, Belgique.— S. M. le roi Léopold à la tête d'une procession de cent milles Belges, par les rues d'Anvers, ont solennellement payé un tribut de reconnaissance à la mémoire du prêtre martyr, le R. P. Damien, le missionnaire des lépreux, qui, il y a plus de cinquante ans, a sacrifié sa vie dans l'exercise de son zèle apostolique auprès des lépreux de la colonie de Molokaï des îles Hawaï. Cette procession funèbre fut organisée pour honorer l'arrivée à Anvers du corps du héros martyr.

:::

LE CALENDRIER

LONDRES.— Une résolution demandant la réforme du calendrier a été envoyée au Pape par la Chambre de Commerce de Londres. Cette résolution a également été communiquée au premier ministre et au ministre des Affaires étrangères; elle favorise un calendrier perpétuel de 12 mois divisé en quatre trimestres de 91 jours. Le jour de l'An n'aurait pas de date et Pâques serait à une date fixe.

:::

Recensement en Ethiopie

Rome.— Le premier recensement national qui ait jamais été fait en Ethiopie commencera bientôt, disent des nouvelles italiennes. On estime que la population varie de 6,000,000 à 14,000,000.

:::

Le réarmement anglais

LONDRES.— L'Angleterre a entrepris un vaste programme de réarmement, comprenant la construction de nouveaux navires de guerre et d'aéroplanes de combat, des approvisionnements de toutes sortes par la mobilisation de l'industrie, de la production et des munitions de guerre.

:::

Gros budget naval américain

WASHINGTON.— La Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé, il y a quelques heures, le budget naval le plus considérable qu'on lui ait soumis en temps de paix. Ce budget s'élève à $531,068,707. Il pourvoit, sous certaines conditions, à la construction de deux grands cuirassés. Un débat très animé a précédé la décision de la Chambre. Le représentant républicain Marcantonio (de New-York) a combattu avec vigueur l'article relatif à la construction des cuirassés. Nous tendons, a-t-il soutenu, à une guerre impérialiste.

:::

64 CONDAMNES

CHICAGO.— Soixante-quatre chauffeurs d'automobiles imprudents furent condamnés à la prison par le juge municipal Gibson E. Gorman qui a entrepris une campagne pour enrayer ce qu'on peut appeler les "meurtriers des rues".

:::

La situation du catholicisme aux Etats-Unis

NEW YORK.— Le nombre des catholiques aux Etats-Unis, en Alaska et aux îles Hawaï, a augmenté de 212,136, en 1935. Il est actuellement de 20,635,189. Il y a eu 63,454 conversions en 1934. L'augmentation catholique, au cours des dix dernières années, a été de 2,081,161, et de 4,425,879 en 20 ans.

Il y a, aux Etats-Unis, 17 archevèques, dont quatre sont cardinaux, 109 évèques et 31,108 prêtres réguliers et séculiers, soit, pour le clergé, une augmentation de 858. Les églises sont au nombre de 18,387, soit 43 de plus.

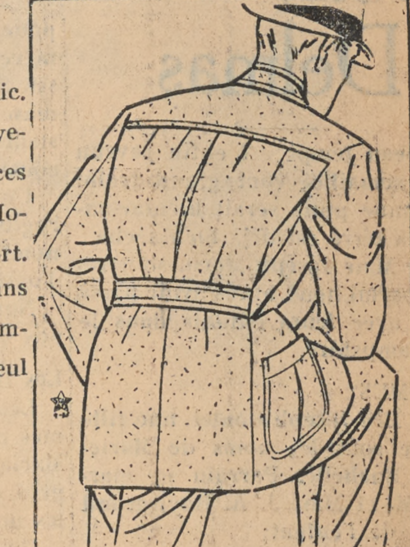
Les médecins de Laval et l'enseignement catholique

QUEBEC.— Les professeurs de la Faculté de médecine de l'Université Laval ont à coeur de donner un enseignement absolument chrétien et catholique. Ils le proclament dans une déclaration solennelle publiée par la *Semaine religieuse* de Québec. Tous et chacun des titulaires de la Faculté définissent dans cette déclaration leur attitude pratique concernant les exigences de la morale catholique dans l'enseignement de la médecine et dans l'exercice de la profession médicale ou hospitalière.

La déclaration adressée à Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec et chancelier de l'Université, porte les signatures du doyen de la Faculté, M. P.-C. Daignault; du secrétaire, M. Arthur Vallée, et du secrétaire général de l'Université, l'abbé Arthur Maheu.

Son Eminence Mgr le chancelier a fait parvenir cette consolante déclaration à la Cité du Vatican et il vient de recevoir de Son Eminence le cardinal Paceilli, de la part du Souverain Pontife, une lettre dans laquelle on lit que la déclaration des professeurs de médecine de Laval a été pour le Saint-Père un motif de bien vive satisfaction. Elle lui a donné la mesure de l'attachement aux principes catholiques qui régissent un enseignement aussi important et aussi délicat que celui de la médecine.

La déclaration des médecins de Laval est datée du mois d'octobre, mais les autorités religieuses de Québec ont attendu la réponse de Rome pour la rendre publique.



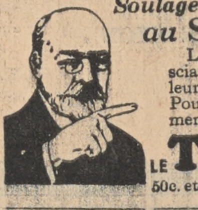
"LES AFFAIRES"

Une revue pour l'industriel et le négociant de progrès.
SOMMAIRE — MAI 1936

ABONNEMENTS: Canada: Un an $2.00 — Le numéro: 20c.
Dir. L.-A. Belisle, 10, Av. des Pins, Bergerville (Québec) P. Q.

Contre l'ancien Chancelier Bruning

Le *Schwarzes Korps*, s'en est pris à l'ancien chancelier Brüning. Celui-ci fait, en ce moment, en Amérique du Nord, une série de conférences qui déplaisent fort aux dirigeants du IIIe Reich. C'en est assez pour qu'il soit l'objet, de la part de certains organes de la presse nazie, d'attaques d'une extrême violence. Le prince Hubert de Loevenstein, qui accompagne M. Brüning, n'est pas mieux traité.



Deuxième Congrès de la langue française au Canada

Pour commémorer le 25ème anniversaire du premier congrès de la langue française au Canada, la Société du Parler français tiendra un second congrès qui aura lieu à Québec l'année prochaine, du 20 au 24 juin.

Après les assises mémorables de 1912, il était naturel que cette société songeât à préparer le point sur cette question capitale.

C'est pourquoi, suivant la décision prise par son bureau, en mars dernier, elle vient de former un comité organisateur. Les noms des membres de ce comité seront connus dans quelques jours.

Ce congrès aura à peu près les cadres du premier. L'orientation, toutefois, en sera quelque peu différente, car il portera sur l'esprit français dans la langue, les lois et les moeurs canadiennes.

De telles assises sont de nature à soulever un vif intérêt. Elles devraient réunir dans la vieille capitale de la province de Québec tous ceux qu'intéresse la question française en Amérique.

Antonio LANGLAIS,
Secrétaire général du Comité organisateur.